Enfin libérés !



près de chez vous
Inscriptions aux activités périscolaires P. 15

en actions
La fête communale en images P. 22

Chevilly-Larue le journal

mensuel d'informations municipales
n° 123 - juillet 2011

Sapeurs-pompiers
Sauver des vies

Dossier pages 7 à 12

Enfin libérés !



À l'heure ou nous bouclons cette édition du journal, nous apprenons que les deux journalistes de France 3, Hervé Ghesquière et Stéphane Taponier, retenus en otage en Afghanistan depuis 18 mois, ont été libérés mercredi 29 juin, au grand soulagement de leurs familles et amis et de tous ceux qui les ont soutenu.

Appel aux anciens déportés

Dans le cadre d'un travail sur le devoir de mémoire, la rédaction du Journal de Chevilly-Larue lance un appel afin de retrouver les Chevillais qui ont été déportés en camp de concentration pendant la seconde guerre mondiale. Si vous avez été déporté, ou si votre famille l'a été, votre témoignage nous intéresse.

Contactez Géraldine Kornblum au service Communication – 100, avenue du Général de Gaulle (ancienne poste). Tél. : 01 79 61 63 11. Mail : gkornblum@ville-chevilly-larue.fr

Le Journal de Chevilly-Larue
Magazine mensuel d'informations municipales
N°123
Directeur de la publication : Christian Hervy.
Directrice de la communication : Patricia Durand.
Rédactrice en chef : Géraldine Kornblum.
Photographe : Fanette Bruel
Ont participé à ce numéro : Michel Aumercier, Florence Bédouet, Joëlle Cuvilliez, Marc Ellenberger, Antoine Ginekis, Léa Goutmann-Becker, Mira, Michaël Narradon, Philippe Stisi.
Secrétariat : Yvette Valladas.
Conception : Anatome.
Mise en page : Spirale's
Photogravure et impression : imprimerie Grenier.
Direction de la Communication de la ville de Chevilly-Larue, 100, avenue du Général de Gaulle, 94 550 Chevilly-Larue.
Tél. : 01 79 61 63 10
Fax : 01 79 61 63 18
E-mail : communication@ville-chevilly-larue.fr
Mairie de Chevilly-Larue 88, avenue du Général de Gaulle 94 550 Chevilly-Larue
Tél. : 01 45 60 18 00

Sommaire





Le point de vue du maire



1550 signatures pour défendre notre point accueil de la Sécurité sociale : félicitations à toutes les Chevillaises et tous les Chevillais qui se sont mobilisés, qui ont pris un peu de leur temps pour apposer leur signature sur la pétition de justice et de solidarité « la sécu est à nous ».
Nous savions qu'un appel à la solidarité de nos concitoyens ne resterait pas sans réponse, mais nous avons été très heureux de constater qu'à la faveur des différentes initiatives les centaines de pétitions se sont ajoutées aux centaines de pétitions. Notre Conseil municipal n'en sera que plus fort pour exprimer le refus de la population chevillaise de se voir privée d'un service de proximité essentiel.
À ce propos, j'ai enfin obtenu qu'un rendez-vous ait lieu à la rentrée entre la CPAM et une délégation du Conseil municipal. J'ai le sentiment que le ton de ce rendez-vous sera différent de celui qui nous annonçait récemment la volonté de fermer purement et simplement notre point accueil. Votre remarquable mobilisation y est évidemment pour beaucoup.
Toutefois, rien n'étant gagné à cette heure-ci, je vous suggère d'utiliser la nouvelle opportunité qui vous est offerte dans ce journal pour retourner par la Poste, gratuitement, la pétition revêtue de votre signature. Pour tous ceux qui en ont un besoin « vital », je vous remercie d'avance.
Solidaire, notre commune le sera encore à l'occasion de l'été.
Cette période est celle que la majorité d'entre nous choisissons pour prendre nos congés payés, cette belle conquête sociale. Sachant que près d'un Français sur deux ne part pas en vacances, notre Municipalité propose à toutes les catégories de la population des séjours, des sorties, des activités qui permettront de savourer le soleil, le plein air, la lecture, la musique, différentes pratiques sportives.
Une attention prioritaire sera accordée aux enfants qui se voient proposer des séjours de courte durée et un programme allèchant dans les centres de loisirs. Les jeunes bénéficieront des prestations proposées par le service municipal de la Jeunesse et des aides aux projets, tandis que plusieurs dizaines d'entre eux seront accueillis pour travailler dans les services municipaux et au sein de la caserne des pompiers.

Une solidarité bien vivante

D'autres cadres de détente et de sorties seront proposés aux familles, ainsi qu'aux retraités de façon que toutes les générations puissent partager des moments de bonheur, de dépaysement et de loisirs. Toutes les informations sont désormais à votre disposition dans la brochure municipale sur l'été.
Pour terminer, toutes nos félicitations aux jeunes Chevillais qui ont connu le succès à leurs examens scolaires, merci de signaler au service social de la Mairie les personnes isolées en cas de canicule, et merci à tous de respecter la tranquillité d'autrui.
Que cet été vous soit agréable et reposant.
Bonnes vacances à toutes et à tous.

Avec mon sincère dévouement,

Christian Hervy,
Maire et Conseiller général délégué



Brocante d'été

Bouquins, Cd, vinyles, vêtements, mobiliers et bibelots divers et variés,… Les amateurs de reliques en tout genre ont sans aucun doute trouvé leur bonheur le 19 juin dernier en parcourant les allées de la brocante d'été, place De Lattre de Tassigny.



Remise de la médaille de la Famille française

Le 9 juin dernier, Yamina Baha, Geneviève Bogning, Fouzia Tebrouri, Salah Chebab et Rahal Azizi se sont vus remettre la médaille de la Famille française devant une assemblée de 170 mères de familles. Le conteur Julien Tauber a ponctué ce moment de sympathiques histoires à partager. Christian Hervy, le Maire, a quant à lui salué le courage des mères (et des pères) qui ont élevé plusieurs enfants avant de souligner que *« la Municipalité a à cœur d'offrir un certain nombre de prestations qui vont dans le sens du droit des femmes et des familles ».*



Les locataires Icade des Sobiers ont reçu leur chèque !

Les 39 locataires des Sorbiers qui avaient porté plainte contre leur ancien bailleur Icade Patrimoine pour charges locatives indûment perçues ont obtenu sa condamnation et le remboursement de l'intégralité de ces dernières. Le 15 juin, c'est tout sourire qu'ils ont donc chacun reçu un chèque compris dont le montant varie de 2 153€ à 10 542€ ! Si la bataille a été longue leur victoire prouve que les locataires ont des droits qu'ils ne doivent cesser de défendre.



❶



❷

Cérémonie de l'appel du 18 juin

La Municipalité et les anciens combattants on commémoré l'Appel à la Résistance du Général de Gaulle le 18 juin en présence de nombreux élus municipaux❶. *« Cet appel s'inscrit en lettre d'or dans notre mémoire collective. Il a contribué à la levée en masse du peuple français contre l'envahisseur nazi, pour l'indépendance et la liberté de la France »* a rappelé Christian Hervy, le Maire à cette occasion. La veille, un hommage particulier avait été rendu à Jean Moulin, au collège qui porte son nom❷.



La sacristie de l'église restaurée

Le 26 juin dernier, les Chevillais étaient invités à l'inauguration de la nouvelle sacristie de l'église Sainte-Colombe et au vernissage du tableau *Notre-Dame de l'Assomption* qui a également été restauré. Christian Hervy, le Maire a tenu à saluer en cette occasion, Guy Pettenati, ancien maire, qui avait entrepris une première phase de travaux de rénovation de l'église Sainte-Colombe au cours de son mandat. Après que Christian Hervy ait remis symboliquement les clefs de la sacristie au diacre, représentant du Père Le Beller, les Chevillais ont été invités à découvrir l'édifice, sa rénovation intérieure générale (cloisons, plafond, murs, éclairage, …) et plus particulièrement sa nouvelle charpente et son nouveau toit, ses façades ravalées, sa nouvelle fenêtre à vitrail et sa voûte intérieure refaite.





Une fin d'année en galas

Durant ce mois de juin, les talents naissants (ou affirmés) se sont brillamment exprimés durant le festival du service municipal de la Jeunesse et les galas de fin d'année du conservatoire. Le 25 mai, tutus et pointes étaient de rigueur au gala de danse. Le 15 juin, les apprentis comédiens de l'atelier théâtre du SMJ sont également montés sur scène … pour brûler les planches ! Le 21 juin, c'était au tour des danseurs aguerris de l'atelier hip-hop d'enflammer le public du théâtre André Malraux. Enfin, le 26 juin, c'est avec les arts de la piste aussi périlleux que le trapèze ou le fil de fer que se sont illustrés les jeunes qui fréquentent l'atelier cirque, tandis que les élèves du conservatoire de musique ont enthousiasmé le public mélomane à l'église Sainte-Colombe.



Réception des enseignants

Le 21 juin, 170 enseignants étaient invités à une réception donnée en leur honneur par la Municipalité. C'est autour d'un repas convivial que Christian Hervy, le Maire, accompagné de Nora Boudon, conseillère municipale déléguée à l'Enseignement, et de nombreux élus ont rendu hommage à Michèle Grand, Francine Natalizio et Claudine Martinez Cocogne pour leur départ à la retraite. Sophie Emery, Vincent Robert, Jonathan Boutemy, Pierrick Meunier, Delphine Courteille, Arthur Banga, Lisa Sechet, Hymelda Mabounda, Jonathan Richard, Coralie Baron-Leroux, Hélène Gbaguidi et Florence Ben-Said ont également été mis à l'honneur pour leur mutation.



Inauguration du pavillon de la volaille

Le 23 juin dernier, c'est en grandes pompes que Frédéric Lefebvre, secrétaire d'État en charge notamment du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et moyennes entreprises et de la Consommation, Marc Spielerein, PDG de la Semmaris, et Marc Hervouet, président du syndicat des grossistes en volaille du Min, que le nouveau pavillon de la volaille du marché d'intérêt national a été inauguré. Quarante quatre quais de chargement et de déchargement, mise sous froid complète des installations, mise aux normes européennes du pavillon,… ce nouvel outil ultra moderne permettra d'améliorer l'activité des grossistes de volaille du marché.



Don du sang

Nombreux sont les Chevillais à s'être déplacés à la salle Léo Ferré, le 17 juin, pour donner un peu de leur sang lors de la collecte organisée par l'association du Don du sang. Dans le cadre de la journée mondiale du don du sang le 14 juin, cette dernière a par ailleurs installé une exposition au collège Jean Moulin du 10 au 14 juin, afin de sensibiliser la jeune génération à l'importance d'un tel geste (notre photo).



Élanpiades : une 1ère édition réussie !

Défis de basket, football, athlétisme, judo, badminton… aux Élanpiades, organisées par l'Élan le 25 juin, l'ambiance était conviviale et sportive ! Et c'est avec grand plaisir que les Chevillais de tous les âges ont participé aux parcours sportifs et ludiques mis en place autour de nombreuses disciplines. Une journée qui leur aura sans doute donné envie de se mettre au sport… si ce n'est déjà fait !

Mercredi 13 juillet à 19h

Bal des sapeurs-pompiers

À l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet, les sapeurs-pompiers de Chevilly-Larue convient la population à leur traditionnel bal annuel. Cette soirée, à laquelle la Municipalité contribue, sera animée par Dj Lugolo qui fera danser les convives sur les rythmes du rock, du disco en passant par la funk, la salsa latino et autres musiques actuelles !

Caserne des pompiers de Chevilly-Larue - 382, avenue de Stalingrad

Les commémorations de l'été

Le 17 juillet à 11h, les Chevillais sont invités à commémorer la Rafle du Vel'd'hiv au monument aux morts à l'initiative de la Municipalité et de la communauté israélite de Chevilly-Larue. Le 27 août à 10h30, ce sera pour commémorer la Libération de Paris que la Municipalité et le Comité d'entente des anciens combattants convieront les Chevillais à se réunir devant la stèle du Maréchal Leclerc. À 11h la cérémonie se poursuivra place de l'Église, devant la stèle du Père Mazurié, pour s'achever devant le monument aux morts.

Fête des jeunes diplômés

Vous avez moins de 26 ans et vous avez obtenu un diplôme en 2011 (BEP, BAC, BTS, DUT ou plus encore) ? Faites-vous connaître auprès du service municipal de la Jeunesse pour participer à la soirée des jeunes diplômés le vendredi 23 septembre 2011. Inscriptions jusqu'au 16 septembre inclus (se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du justificatif d'obtention du diplôme).

SMJ Pôle lycéens – 15, rue Henri Cretté (01 46 87 97 65)

Secours à la population

« Sauver ou périr »

C'est l'unité de l'armée la plus appréciée des Français. Il faut dire que les sapeurs-pompiers de Paris rendent d'inestimables services à la population, aux biens et à l'environnement.

À Chevilly-Larue, la caserne et son bâtiment d'habitation se trouvent au centre de secours Rungis/Chevilly-Larue situé 382, avenue de Stalingrad, l'un des quatre centres de secours de la 22e compagnie de sapeurs-pompiers de Paris. 94 sapeurs-pompiers y sont affectés. Ce sont des militaires qui consacrent tout leur temps à leur métier de sapeurs-pompiers. À la différence des pompiers de province, qui peuvent être volontaires (ils ont leur propre métier et n'interviennent que pour prêter main-forte aux pompiers professionnels) ou fonctionnaires territoriaux. *« Quand les Halles de Paris ont été déplacées à Rungis, ce centre de secours est né, le 9 mars 1970 très précisément »,* explique le Capitaine Bourgeois, commandant de la 22e compagnie. *« Il s'agissait d'assurer la protection du MIN ».*

À Paris et en région parisienne, la plupart des pompiers viennent de province. Ils dorment donc à la caserne. Pas de jours ouvrés ni de week-ends pour ces hommes qui mettent souvent leur vie en danger pour sauver celle des autres. Ils alternent temps de garde et temps de repos de manière à ce que soit assurée 24 heures sur 24 la protection des personnes, des biens et de l'environnement. Leurs missions concernent la lutte contre le feu, le secours à victimes et les accidents de circulation, le risque technologique et urbain comme le risque nucléaire, radiologique, bactériologique et chimique (NRBC), qu'il soit d'origine industrielle ou terroriste. Mais ils rendent aussi d'autres services, moins visibles, mais tout aussi utiles, liés la sécurité des biens et des personnes. Ainsi, ils participent aux commissions de sécurité, instance qui émet un avis consultatif auprès de l'autorité de police (c'est-à-dire le maire) afin que soit autorisée ou non l'ouverture ou la poursuite d'exploitation d'un établissement recevant du public.

> **Les sapeurs-pompiers sont des acteurs de l'urgence mais aussi de la prévention**
>
> **Jean-Paul Homasson, maire-adjoint délégué à la Prévention-santé.**

Les sapeurs-pompiers sont également souvent présents lors d'événements organisés par la ville. Ainsi, un représentant de la 22e compagnie assiste toujours aux commémorations officielles. Ils proposent chaque année une animation lors de la fête communale. Lors de la dernière édition de celle-ci, le carnaval était d'ailleurs placé sous le signe des quatre éléments (l'eau, l'air, la terre et le feu) en hommage au bicentenaire de la création des sapeurs-pompiers de Paris. Les bonnes relations que développent entre eux la Municipalité et les sapeurs-pompiers permettent également que chaque été la caserne ouvre ses portes à dix jeunes Chevillais le temps de chantiers organisés par le service municipal de la Jeunesse (l'an dernier ces jeunes ont repeint les couloirs des caves et de la remise). Un job saisonnier pour permettre aux jeunes de se familiariser avec le monde du travail et, le cas échéant, de faire naître des vocations.

À Chevilly-Larue comme ailleurs, *« les sapeurs-pompiers sont des acteurs de l'urgence mais aussi de la prévention »,* résume Jean-Paul Homasson, maire-adjoint délégué à la Prévention-santé. *« Ils sont les premiers formateurs du grand public au secourisme et peuvent assurer une formation pour apprendre les gestes qui sauvent. Ils seront encore présents sur nos sites de vacances, à la mer, à la montagne, et pourront donner tout renseignement utile pour prévenir les risques d'accidents ».* Mais attention, comme le rappelle l'élu avec raison, *« si le 18 est un numéro qui peut sauver la vie, il ne faut pas en abuser et donc ne pas encombrer la ligne d'appels inutiles ».* ●

Joëlle Cuvilliez

❶ Bien préparés, entraînés chaque jour, les sapeurs-pompiers sont toujours prêts à partir en intervention
❷ Chaque année, la caserne ouvre ses portes à une dizaine de jeunes Chevillais le temps d'un chantier d'été du SMJ.
❸ Le 1er juin dernier, la 22e compagnie de sapeurs-pompiers, avec la Municipalité, a rendu hommage au sapeur-pompier 1ère classe Maxime Allard, décédé de maladie.

Chiffres clés

Environ 10 minutes
En moyenne, le délai d'intervention des sapeurs-pompiers à Paris et en région parisienne.

3861
Le nombre d'interventions effectuées par le centre de secours de Rungis/Chevilly-Larue en 2010. La 22e compagnie dans son ensemble (les quatre centres de secours) a totalisé 19 764 interventions.

170
Le nombre de commissions de sécurité auxquelles a participé le centre de secours de Rungis/Chevilly-Larue en 2010. Ces commissions de sécurité concernaient des bâtiments recevant du public installés dans l'une des douze communes défendues par la 22e compagnie. Une vingtaine ont eu lieu à Chevilly-Larue.

81%
La part que représentent les secours à personnes (secours à victimes, accidents de la circulation, etc) dans les interventions des sapeurs-pompiers. La lutte contre le feu représente 4% des interventions et le risque technologique et urbain 12%. 3% sont des fausses alertes.

94
Le nombre de sapeurs-pompiers affectés au centre de secours de Rungis/Chevilly-Larue. La 22e compagnie compte dans son ensemble 249 hommes et 3 femmes.

23 ans
La moyenne d'âge d'un sapeur-pompier.

Parole d'élu

« Les pompiers veillent aussi à la sécurité des bâtiments »



Didier Dubarle, premier maire-adjoint délégué à la Gestion du patrimoine et de l'espace public

Nous entretenons d'excellentes relations avec les sapeurs-pompiers de Chevilly-Larue. Ces derniers veillent à la sécurité des hommes mais aussi, on le sait moins, des bâtiments publics et privés puisqu'ils font partie des commissions de sécurité (qui comprennent la police nationale et le laboratoire de la préfecture de police qui eux sont des experts). Il faut savoir que la responsabilité du maire est engagée sur tous les bâtiments publics qui se trouvent sur sa commune, équipements sportifs, écoles, centres de loisirs, hôpital de jour, maison de retraite, tour de grande hauteur, etc. C'est pourquoi tous ces bâtiments nécessitent régulièrement des visites de contrôle. Les contraintes ne sont pas les mêmes d'un bâtiment à l'autre ; elles sont très importantes pour les crèches, par exemple. La ville a également obligation de vérifier le bon état de marche des extincteurs, des alarmes, des appareils de désenfumage. C'est la commune qui demande le passage de la commission de sécurité ; pour les bâtiments privés, c'est leur responsable qui doit saisir le maire pour que ce dernier la convoque. Celle-ci peut alors émettre des réserves, voire donner un avis défavorable.



S'entraîner à se hisser dans l'aide des jambes sur une planche à 2,40m du sol, un exercice quotidien qui peut sauver leur sauver la vie en intervention.

Au quotidien

Entretien physique et interventions

En apparence, au centre de secours Rungis/Chevilly-Larue, la journée des sapeurs-pompiers est immuable. Lever à 6h30, petit-déjeuner, toilette et travaux d'intérêt général (TIG). De 7h45 à 8h15, rassemblement et vérification du matériel. De 8h20 à 9h50, préparation physique opérationnelle. À 10h10, douche, rassemblement et montée de planche –les pompiers doivent se hisser sur une planche située à 2,40 m du sol sans l'aide des jambes : un pompier suspendu à une gouttière doit, malgré le poids de son équipement, pouvoir faire le rétablissement qui lui sauvera la vie. De 10h30 à 12h30, secourisme et manœuvres-incendie. Il faut alors se mettre en tenue, dérouler des tuyaux, établir des lances, déployer la grande échelle.

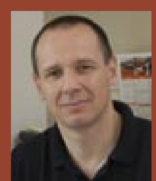
De 12h30 à 13h15, les sapeurs-pompiers déjeunent, nettoient le réfectoire, puis sont à nouveau rassemblés pour connaître la distribution des tâches de l'après-midi. De 14h à 17h, chacun va dans son service –cuisine, comptabilité, administration, achats-commandes, garde au standard, entretien des camions, etc. De 17h à 18h30, ils pratiquent à nouveau du sport. Puis, c'est le temps de la douche, du repas et des études pour les plus jeunes.

Mais, derrière les apparences de la routine se cachent les exigences de la réalité. Cet emploi du temps réglé comme du papier à musique est régulièrement interrompu pour des interventions en extérieur … jusqu'à 21 par jour ! D'où l'importance de cette instruction quotidienne qui permet d'assurer un maximum d'efficacité en cas d'alerte. Car la rapidité d'action, la précision des gestes, le savoir-faire lié à chaque situation sont indispensables, quelles que soient les situations. *« Les feux, la protection des personnes, des biens et de l'environnement, les secours d'urgence, l'aide aux personnes en détresse, c'est notre quotidien »*, précise le Capitaine Bourgeois. « *Hydrocarbures sur la chaussée, personnes bloquées dans un ascenseur, platane qui tombe sur la voirie, nous intervenons pour toutes sortes d'accident* ». ●

J.C



« Le plus dur, c'est de perdre un homme »



Capitaine Sébastien Bourgeois

Sapeur-pompier, pour moi, c'est une vocation. Je me suis engagé à l'âge de 16 ans. Dans ce métier, il faut apprendre la polyvalence. On ne s'improvise pas sauveteur-déblayeur ou plongeur. Il y a parfois un écart entre le mythe du « pompier héros » et la réalité, qui peut être très dure à vivre, avec son cortège d'interventions en milieux périlleux, d'accidents et de décès. Les jeunes recrues ne sont pas toujours préparées psychologiquement à ce qu'elles vont vivre. C'est pourquoi la vie en collectivité et la chaîne de solidarité au sein de la caserne sont fondamentales. On apprend à vivre ensemble. Et de manière responsable, ce qui permet une reconversion plus facile dans la vie civile, quand on quitte la brigade. Nous passons tous le permis poids lourd par exemple. Je déplore que le secours à victimes augmente d'année en année. Le plus dur, c'est de perdre un homme qu'on a connu. Cela a été le cas l'an passé avec Maxime Allard, décédé suite à une maladie à qui, avec la Municipalité, nous avons rendu hommage le 1er juin dernier.

Histoire

Le saviez-vous ?

La brigade de sapeurs-pompiers de Paris est forte de 8 500 hommes et femmes qui interviennent environ 500 000 fois par an dans un bassin de vie de plus de 7 millions de personnes.

Le 1er juillet 1810, l'empereur Napoléon 1er est invité à un bal à l'ambassade d'Autriche quand éclate un terrible incendie qui cause la mort de dix personnes, dont la femme de son hôte, le prince de Schwartzenberg. C'est à la suite de ce drame qu'un décret impérial en date du 18 septembre 1811 met en place le bataillon de sapeurs-pompiers de Paris afin d'organiser la lutte contre le feu. En 1867, le bataillon devient un régiment.

Intégrée dans l'Armée de Terre depuis sa création, c'est seulement en 1965 que la brigade est rattachée à l'arme* du génie. Le 1er mars 1967, le régiment devient la brigade de sapeurs-pompiers de Paris. La brigade de sapeurs-pompiers de Paris a célébré son bicentenaire cette année. ●

** Corps spécialisé d'une armée.*



En 1935, la caserne de Chevilly-Larue se dote pour la première fois d'une autopompe.

La caserne de Chevilly-Larue

Des dispositifs de proximité

Chevilly-Larue a d'abord eu de 1874 à 1940 ce qu'on appelait alors des sapeurs-pompiers communaux. Avant 1874, la lutte contre les incendies relevait uniquement de la solidarité du voisinage qui formait une chaîne humaine se passant des seaux d'eau. En 1874, est achetée une pompe à bras en même temps que naît une section locale de pompiers volontaires. En 1935, la caserne se dote d'une autopompe. La ville s'équipe de bouches à incendie. Jusqu'en septembre 1940, les pompiers et leur matériel sont cantonnés dans une partie du groupe scolaire du Centre et dans la salle des fêtes. En 1969, après le transfert des Halles de Paris à Rungis, un centre de secours provisoire est construit dans le Marché d'intérêt national pour répondre à la sécurité de ces lieux. En mars 1970, le centre de secours du 382, avenue de Stalingrad est achevé. Agrandi, il devient en août 1983 le poste de commandement de la 22e Compagnie de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris. ●

Qu'est-ce que la 22e compagnie ?

28 compagnies composent la brigade de sapeurs-pompiers de Paris. La 22e Compagnie compte 249 hommes et 3 femmes. Elle fait partie du 2e Groupement d'incendie de la région parisienne. Elle est répartie sur quatre centres de secours –Rungis/Chevilly-Larue, Villejuif, Vitry-sur-Seine et Choisy-le-Roi – et rayonne ainsi sur douze communes. Le centre de secours de Rungis/Chevilly-Larue défend pour sa part la totalité de la ville de Rungis et une partie des territoires de Thiais, Orly, Chevilly-Larue (l'autre partie du territoire de Chevilly-Larue est défendue par le centre de secours de Bourg-la-Reine). ●





Sapeurs-pompiers

Devenir pompier, une vocation

Venir en aide, sauver des vies, s'investir dans des missions de protection, c'est-à-dire devenir sapeur-pompier est un choix de vie. C'est aussi un formidable ascenseur social. Pour les jeunes intéressés par ce métier, où le secours aux victimes est la principale cause d'intervention, il leur faut savoir qu'il n'y a pas de concours particulier (les sapeurs-pompiers de Paris dépendant de l'Armée de Terre). La sélection des candidats s'effectue sur la base d'une évaluation de candidature. Les conditions à remplir pour devenir pompier de Paris sont les suivantes :

- être de nationalité française
- avoir entre 18 et 25 ans
- avoir effectué la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (J.A.P.D)
- posséder un diplôme scolaire (BEPC minimum)
- avoir une bonne moralité et ne pas avoir été condamné.
- mesurer entre 1,60 m et 1,96 m
- avoir un poids en rapport avec la taille
- détenir une bonne condition physique
- être médicalement apte
- avoir une bonne vue sans correction (pas de lunettes, de lentilles de contact ni de correction chirurgicale).

La formation s'effectue en alternance au groupement école de Villeneuve-Saint-Georges et dans un centre de secours. Elle dure six mois. ●

Renseignements sur le site www.pompiersparis.fr, par téléphone au 0 800 112 018.

Quand appeler le 18 ou le 112 ?

112 18

Le 18 ou le 112 (numéro d'urgence européen) est un numéro d'appel gratuit, même depuis un portable. Face à un feu, une explosion, une fuite de gaz, un blessé, un accident, une personne malade dans un lieu public, une noyade, une asphyxie, un effondrement, une inondation, dans tous les cas où une vie est en danger, le 18 ou le 112 est le bon réflexe. Il faut alors décrire la nature du sinistre (feu, accident …), donner le nom du lieu (sans oublier l'étage ou le sens de circulation sur une route par exemple), le nombre et l'état des victimes, les éventuels dangers particuliers … Ne raccrochez jamais le premier ! Donnez votre numéro de téléphone et, si possible, restez sur place, en sécurité, pour guider les secours. ●



« Les pompiers ? Gentils, efficaces et très rapides »

Jacqueline Vilain, Chevillaise

À plusieurs reprises, j'ai fait un malaise au milieu de la nuit. Je vis seule. Par chance, j'ai la téléassistance. Ce dispositif régi par la ville me permet de contacter à tout moment la société qui le gère. Celle-ci possède le nom des gens à prévenir en cas d'urgence. La première fois, mon gardien a été très vite, prévenu de mon état de santé. Il est arrivé, accompagné par les pompiers. Il est entré sans problème parce qu'il possède un double des clés de mon appartement. Les pompiers ont tout de suite passé des appels pour savoir quel hôpital pouvait m'accueillir. Je me suis retrouvée au Kremlin-Bicêtre à 3h du matin. La deuxième fois, je me suis réveillée à nouveau au milieu de la nuit. J'étouffais. Les pompiers sont arrivés en moins d'un quart d'heure. Ils ont été très gentils, très efficaces. Ils ont calmé la peur qui m'habitait. J'ai 89 ans, vous comprenez. Ils ont été très rapides aussi … si rapides que je n'ai pas eu le temps de prendre mes papiers, la carte Vitale, celle du groupe sanguin, la carte d'identité, que je tiens toujours prêts, à portée de main, au cas où j'en aurais besoin justement …



Cadeaux de printemps

Nos aînés ont été gâtés !

C'est dans une ambiance sympathique et conviviale que de nombreux retraités Chevillais se sont retrouvés à la salle Simone de Beauvoir, du 7 au 9 juillet, à l'occasion de la traditionnelle (et très appréciée !) distribution de cadeaux aux aînés. Ils ont saisi l'occasion pour rencontrer l'équipe du secteur Retraité de la ville, ainsi que Hermine Rigaud, maire adjointe aux Solidarités et à l'Action sociale et Élyane Darmon, conseillère municipale déléguée aux Vacances et loisirs des retraités. Tout en récupérant leur cadeau de printemps ! Ainsi, 1 335 Chevillais de plus de 65 ans ont choisi leur présent parmi un vaste choix d'objets particulièrement pratiques ! Chèques cadeaux, chargeurs de téléphone mobile solaire, bouteille isotherme, sac de sport, veilleuse à capteur infrarouge, coussin lombaire massant, mélangeur électrique à vinaigrette, … chacun a trouvé son bonheur !

Travaux d'été

La ville se refait une beauté



Comme chaque année, la Municipalité profitera de l'été pour effectuer un certain nombre de travaux dans la ville afin que les Chevillais la retrouvent toute pimpante à la rentrée ! Entre les réfections de trottoirs, le remplacement de luminaires, de candélabres et de mobilier urbain, sans oublier la dernière phase de changement des plaques de rues dans le quartier Bretagne, durant l'été, les agents municipaux auront du pain sur la planche ! Enfin, comme tous les ans, des travaux de réfection seront menés dans différentes écoles de la ville et des bâtiments municipaux.

STATIONNEMENT

Les amendes augmentent !

Avis aux automobilistes, les amendes de stationnement de 1ère catégorie, jusqu'alors fixées à 11€, devraient passer à 17€ à compter du 1er août. Cette disposition s'applique aussi bien au stationnement en zone à disque qu'en zone payante. Par ailleurs, afin de permettre à chacun de trouver une place pour garer son véhicule au sein du parking Cœur de ville et de réguler son utilisation, initialement dédiée à un usage strictement ponctuel, la Municipalité entend proposer prochainement de nouvelles tarifications et conditions d'accès.

Accueils péri et extra scolaires

Modification des modalités de préinscriptions



Afin de faciliter les inscriptions des enfants aux activités péri et extra scolaires, (restauration, accueils du matin et du soir, étude), la Municipalité assouplit les modalités de préinscription. Pour la restauration, l'accueil du soir en élémentaire et l'accueil du mercredi, la préinscription sera désormais annuelle. Le système de préinscription trimestrielle qui avait prévalu cette année est ainsi abandonné au profit de modalités préservant la qualité du service rendu à la population et mieux adaptées aux réalités des parents et à la gestion des personnels et des moyens. Cette préinscription pourra être ajustée (annulation, interruption, ...) mensuellement, en prévenant le service Enseignement-Enfance avant le dernier samedi du mois précédent. Pour les accueils du matin et du soir des maternelles et l'accueil du matin des élémentaires, la fréquentation sera libre, facturée à la présence. Il en sera de même pour l'étude, qui sera facturée au forfait. L'inscription aux centres de loisirs pendant les vacances scolaires se fera par contrats spécifiques distribués aux parents via les écoles à ces périodes. Les facturations de toutes les activités péri et extra scolaires seront regroupées sur une même facture mensuelle, adressée à partir du 15 du mois suivant, payable avant la fin du mois en espèces, chèque, CB ou prélèvement automatique. ●

- **Les préinscriptions annuelles doivent être effectuées avant le 27 août.**
- **Les nouvelles modalités d'annulation prendront effet au 1er octobre.**
- **Renseignements auprès du service Enseignement-Enfance – 88, avenue du Général de Gaulle (01 45 60 18 92).**

Prestations municipales

Une évolution des tarifs très modérée

Le Conseil municipal du 28 juin a adopté une augmentation des tarifs de certaines activités périscolaires : la restauration scolaire, les centres de loisirs, le conservatoire de musique, de danse et d'arts plastiques. Cette évolution répond à un nécessaire réajustement des tarifs au regard de l'inflation qui touche les coûts de revient. Toutefois cette augmentation est très modérée. Ainsi par exemple, concernant la restauration (ainsi que le conservatoire), celle-ci n'est que de 1% pour le quotient familial le plus faible à 3% pour le plus élevé. Ce qui porte le prix du repas payé par les familles, selon leur quotient, de 0,46€ à 2,80€ maximum, soit même pas un tiers du coût de revient du repas qui est de 8,80€ (toutes charges comprises). Quant aux accueils de loisirs, ils augmentent entre 0,46% et 2,80% ; ainsi une journée en centre de loisirs (repas non compris) coûtera de 1,11€ à 4,90€, pour un coût réel de plus de 100€. Ces augmentations entreront en vigueur à la rentrée. Les tarifs des autres prestations municipales seront discutés par le Conseil municipal en janvier. ●

Rémunération des stagiaires

Une gratification pour les stages longs

Nombreux sont les jeunes à effectuer des stages dans le cadre de leurs études avec la volonté de se former et de passer de la théorie à la pratique en acquérant des compétences professionnelles sur le terrain. Désireuse de les soutenir dans cette démarche, la Municipalité accueille tout au long de l'année de nombreux stagiaires dans ses différents services. Par ailleurs, considérant que les stagiaires effectuant un stage d'une durée égale ou supérieure à deux mois remplissent une mission d'utilité pour la commune, la mise en place d'une gratification en leur faveur a été adoptée à l'unanimité lors du Conseil municipal du 28 juin. À compter du 1er juillet, les stagiaires entrant dans cette catégorie recevront donc une indemnisation fixée à hauteur de 417€ par mois dans le cadre d'un stage à temps plein. ●

PARIS
HAUTS-DE-SEINE
VAL-DE-MARNE
ESSONNE
Station Chevilly « 3 communes »
Orbival
LIGNE BLEUE (Ligne 14 prolongée)
LIGNE ROUGE (Rocade)
LIGNE VERTE (Orly-Nanterre)
LIGNE JAUNE (Arc Est proche)
GARES TGV
AÉROPORTS

© Pellicam

Transports

La station de métro « trois communes » définitivement actée

C'est officiel depuis le 26 mai, date à laquelle le conseil de surveillance de la Société du Grand Paris a arrêté le schéma d'ensemble du futur réseau de transports francilien : la station « trois communes », située rue de Bicêtre à L'Haÿ-les-Roses, est définitivement actée dans le cadre du prolongement de la ligne de métro 14 jusqu'à l'aéroport d'Orly. Une victoire pour les élus locaux et les habitants des villes de Chevilly-Larue, L'Haÿ-les-Roses et Villejuif qui n'ont eu de cesse de se mobiliser pour faire entendre leur voix et obtenir que cette station, longtemps considérée comme optionnelle sur le schéma du futur transport francilien, soit rendue définitive. Les actions engagées par les acteurs publics et les populations du territoire, telle que l'inauguration symbolique de cette future station de métro en mai dernier, ont donc portées leurs fruits, pour la plus grande joie des Val-de-Marnais. Cette nouvelle offre de transport, qui permettra aux Chevillais de rejoindre Paris en 10 minutes, améliorera en effet grandement les déplacements des habitants puisqu'elle entrera en interconnexion avec le futur métro en rocade Orbival, le futur tramway T7 et le TVM.

Repas de quartiers

Les beaux jours se dégustent à plusieurs !

À l'heure des grosses chaleurs, les Chevillais en ont profité pour se réunir autour de conviviaux repas de quartiers. Dès fin mai, les initiatives citoyennes, organisées avec l'appui logistique de la Municipalité, se sont succédées. C'est ainsi que les habitants de la Croix du sud, de la résidence des Lilas et des rues du Nivernais, Georges Brassens et Jacques Hellouin (notre photo), on investi les espaces extérieurs ensoleillés le 27 mai, suivis le 9 juin par les habitants de la résidence des Castors.



Quartier Bretagne

La rue Petit Le Roy fait peau neuve



Pas d'impatience, les travaux de réaménagement de la seconde tranche de la rue Petit Le Roy, (entre les carrefours Émile Zola et Pierre Brossolette) permettront bientôt à chacun de profiter d'un environnement plus agréable ! Ce chantier, qui a débuté fin mai, prévoit en effet la restructuration intégrale du réseau d'assainissement, mais aussi la rénovation de la voirie et de l'éclairage public, l'aménagement de places de stationnement et la plantation d'arbres pour embellir encore le quartier ! De mi-juillet jusqu'à mi-août, la zone de chantier se situera entre les rues Pierre Brossolette et Étienne Dolet. Elle sera déplacée jusqu'au croisement de la rue des Pensées après la mi-août. Il est donc conseillé d'emprunter la déviation mise en place sur l'avenue du 11 novembre 1918. La rue Élisée Reclus étant par ailleurs mise en double sens de circulation durant les travaux, les Chevillais ne peuvent plus y stationner tout du long.

• **Une question sur le réaménagement de la rue Petit Le Roy ? Contactez M. Thurloy, chef de chantier (06 07 62 99 66).**

Santé

Le centre médical des halles, un service public de proximité

Offrir un service de santé de qualité et de proximité qui pratique le tiers payant et prend en charge la CMU, telle est la mission du service médico-social des halles. Ce dernier est activement soutenu par de nombreux acteurs du territoire. Ainsi, la Municipalité accorde chaque année une subvention au service médico-social des halles, dont la dernière a été attribuée lors de la séance du Conseil municipal de Chevilly-Larue du 26 avril, pour un montant de 100 000€. Le Conseil général, un des actionnaires de la Semmaris (société gestionnaire du Min), a quant à lui décidé de reverser le supplément de dividende perçu en 2010, d'un montant de 37 000€, afin de créer une nouvelle consultation dentaire. Ce service public de santé, dont l'utilité et la qualité sont unanimement reconnues sur le territoire, connaît d'ailleurs une progression de ses activités et accueillera bientôt une nouvelle équipe de direction, ce qui présage le meilleur pour l'avenir.



Nuisances des deux roues : quelle est la règle ?

Il est particulièrement plaisant, surtout durant l'été, de se déplacer en deux roues … à condition bien sûr de respecter certaines règles afin de ne pas troubler la tranquillité publique. Pour des raisons de sécurité, l'usage des véhicules motorisés à deux roues est interdit sur les lieux de promenade et doit se limiter aux voies ouvertes à la circulation. L'utilisation des quads et mini-motos non homologués (non immatriculés) est par ailleurs formellement interdite sur les routes et voies publiques. Les contrevenants risquent une amende de 750€ et la mise en fourrière immédiate du véhicule. En cas de récidive, cette infraction devient un délit punissable d'une peine de prison. Quant au revendeur de ce type de véhicule, il encourt une contravention de 1 500€. Enfin, les pots à échappement libre non homologués ou modifiés sont interdits. En cas de nuisance sonore, le véhicule peut être immobilisé pendant 24h ou plus en cas de récidive et le conducteur verbalisé d'une amende de 45€ à 450€.



Jean Baflan. Fédérat

Bien qu'il en ait la carrure, Jean Baflan n'est pas rugbyman. Pourtant, dans "l'équipe" que forment les habitants des cent dix logements de la résidence Clos-Mansard (quartier Sorbiers-Saussaie) il est, en tant que gardien des lieux, un solide pilier. Au-delà des six bâtiments qu'il entretient, il est celui sur lequel chaque résident peut compter en cas de besoin. Sa force est dans sa personnalité. Plus qu'un gardien d'immeubles, Jean Baflan est un homme d'écoute, un sage, vers lequel on s'en remet pour demander de l'aide ou un conseil.

Résidence Clos-Mansard, on trouve le panneau "Accueil" quand on cherche celui du "Gardien" et l'on n'est pas déçu d'être en effet bien reçu. En ce matin, Jean Baflan a rendez-vous pour cette interview. Apprenant au dernier moment qu'il allait être aussi pris en photo, par respect pour tous ceux qui le connaissent, il est parti se faire beau. Pourtant, l'homme n'a pas besoin de paraître. Il est, et son charisme lui vaut souvent un sincère *« bonjour monsieur Baflan ! »* quand il croise un résident. Jean n'a pas de loge. Quand il n'est pas en train d'œuvrer dans l'un des six immeubles, on le trouve dans son bureau où, là, plus qu'un gardien, il est avant tout un être à l'écoute des autres. *« J'aime mon métier parce qu'il me permet de communiquer. Une vie sans communication est comme une fleur fanée qui n'apporte ni joie, ni gaîté »*. Avec ses mots, Jean touche, apaise et réconforte. Quelles que soient les difficultés que peuvent rencontrer parfois les résidents, il est toujours présent pour agir, conseiller et accompagner. Il a foi en la vie. Pour les jeunes, il est presque un second père, un guide quand certains s'égarent du chemin. *« C'est aussi pour voir grandir mes quatre enfants que j'ai voulu être gardien »*. Avant de le devenir, Jean était transitaire dans l'import-export. Souvent en déplacement et rarement près des siens, il décide de suivre une première formation auprès de l'AFPOLS (Association pour la Formation Professionnelle des Organismes des Logements Sociaux) puis s'oriente ensuite vers l'association Franchir où, durant un an, il se perfectionne au métier de gardien. À Cergy-Pontoise (95), il devient régisseur des 475 logements de la résidence "Les Rainettes" et peut enfin consacrer d'avantage de temps à sa femme Rolande et ses jumelles Julie et Joellie. Dans la famille Baflan, à part le prénom de madame qui commence par la lettre "R", tous commencent par un "J". Jean parle d'identification. *« Plus tard, nous avons eu Jérémy, qui a quatre ans et Joël, le petit dernier qui en a trois »*. Tandis qu'ils sont encore petits, les aînées, qui préparent toutes deux un BTS en gestion d'entreprise, font la fierté de leurs parents. S'il n'était pas obligé de parler de lui pour ce portrait, ce papa ne parlerait que d'elles. Et pour cause ! Joellie est médaillée d'argent du relais 4 x 100 m aux championnats du monde junior d'athlétisme à Pékin en 2006, et championne de France du 200m junior en 2007. Avec sa sœur Julie, douée au triple saut, toutes deux font partie des espoirs de l'athlétisme français. Comme il apprend le courage et la volonté à ses enfants, Jean Baflan a souhaité éclairer ses congénères en fondant en 2007 à Abidjan le PDR, (Parti Démocrate Républicain). Son objectif : faire émerger une société basée sur le respect des règles démocratiques pour favoriser le bien-être social de tous les citoyens ivoiriens. L'homme espère pour son pays. Il relit souvent *Le vieux nègre et la médaille* de l'écrivain camerounais Ferdinand Oyono pour apaiser son âme. Avant de partir s'occuper d'une coupure d'eau dans un logement, Jean conclut : *« Je veux un monde meilleur pour les enfants. Pour eux, j'aimerais tenir cette promesse en m'engageant dans la vie locale auprès de la jeunesse »*.

Florence Bédouet

eur à tous les étages . . .

Musiques actuelles

Entre les concerts et les tremplins, que ce soit Ta ziqu'en scène puis Music Live, la ville encourage depuis des années la diffusion et la pratique des musiques actuelles par la mise en place de nombreuses scènes ouvertes en direction des chanteurs et musiciens amateurs. Depuis novembre 2009, ces derniers disposent d'ailleurs d'un studio de répétion musicale qui leur permet de se perfectionner dans leur art.



Ça groove à Ch

« Notre but, c'est de passer un bon moment entre copains et de faire la musique qu'on aime » expliquent de concert les cinq membres du groupe *Osez Joséphine* qui répètent deux fois par semaine au studio de musique de la ville. Ce plaisir de jouer ensemble a indéniablement imprégné la scène du théâtre André Malraux le 21 juin, lors de l'ouverture du gala Hip hop du service municipal de la Jeunesse (SMJ), à l'occasion de laquelle *Osez Joséphine* s'est produit aux côtés des groupes *Les sans gains* et *Marlind Groupe.* Ce moment de partage musical, initié par le SMJ, fait partie des nombreuses initiatives mises en place dans la ville afin de développer la diffusion des musiques actuelles. Si tout le monde se souvient des tremplins Ta ziqu'en scène qui ont permis à des groupes de jeunes Chevillais de rap, pop-rock, ragga ou R'n'b d'éclorent au grand jour, les concerts Music Live, organisés conjointement par la Maison pour tous et le SMJ ont également marqué les esprits ! Et parce que les talents artistiques doivent être chaque jour cultivés, la Municipalité a décidé de créer un studio de répétition de

« Les musiques actuelles, un projet municipal majeur »



La promotion des musiques actuelles est un projet municipal majeur qui répond à un réel besoin exprimé par les jeunes chevillais. À cette demande, la ville a choisi d'apporter une réponse politique axée sur un travail d'accompagnement éducatif et sur la mise en place d'un parcours culturel portés à la fois par le service municipal de la Jeunesse et la Maison pour tous. Notre ambition est à présent de consolider le travail partenarial entre ces deux structures et d'y intégrer le conservatoire municipal de musique. Un professeur de musiques actuelles pourrait ainsi travailler avec les jeunes à l'enrichissement de leurs pratiques.

Élisabeth Lazon,
maire-adjoint déléguée à la Culture


Marlind Groupe

Chiffres clefs

Le studio de répétition c'est :

1 sono, 1 batterie complète
2 amplis guitare, 1 ampli basse
3 micros, 1 console de mixage à douze voies, 2 platines CD

Mode d'emploi

Le studio de répétition est ouvert aux musiciens amateurs chevillais, principalement jeunes, seuls ou en groupe. Celui-ci est à leur disposition les mercredis et samedis de 15h à 22h et les jeudis et vendredis de 17h à 22h moyennant une somme forfaitaire de 5€ pour 2h d'utilisation, 20€ pour 10h, 35€ pour 20h et 50€ pour 30h.

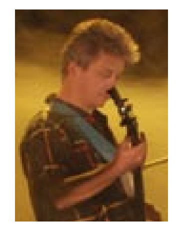
Renseignements et inscriptions au SMJ 15, rue Henri Cretté (01 46 87 97 65)

evilly-Larue !

musique il y a bientôt deux ans afin de permettre à tous les jeunes chanteurs et musiciens de disposer d'un lieu pour se retrouver, travailler et progresser dans l'optique de se produire sur scène ! « *Cet équipement est très agréable et mis à notre disposition à un tarif intéressant. Cela nous permet de nous isoler pour répéter, ce qu'on ne pourrait pas faire en appartement, au risque de déranger les voisins* », témoignent d'une même voix Lindsy et Marion du *Marlind Groupe,* qui y répètent une fois par mois. Mais au travail et au talent, il est bon d'adjoindre la technique, c'est pourquoi le SMJ propose depuis plusieurs années des ateliers de Musique assistée par ordinateur (MAO) et DJ, très prisés des jeunes Chevillais. Et le développement de la musique actuelle a encore de beaux jours devant lui à Chevilly-Larue. Le SMJ et la Maison pour tous ont d'ailleurs signé cette année une charte en faveur du développement des musiques actuelles. Ils envisagent également de proposer un accompagnement personnalisé aux jeunes talents de la musique dans leur développement artistique … pour les mener, pourquoi pas, jusqu'au monde des professionnels …

Léa Goutmann-Becker

« Une opportunité de répétition très peu chère »



Notre groupe, *Les sans gains,* est une formation de sept personnes qui existe depuis quatre ans. Nous répétons dans le studio de musique une fois par semaine. Cet équipement nous offre une opportunité de répétition extraordinaire, par rapport à l'espace mis à notre disposition mais surtout au niveau du prix. Nous avons répété dans plusieurs studios privés au sein desquels la séance de deux heures pouvait monter jusqu'à 40€ ! Autant dire qu'on est dans un rapport de 1 à 10 par rapport aux tarifs pratiqués pour le studio de Chevilly-Larue ! Pour nous c'est une vraie chance.

Le groupe de musique *Les sans gains*



Fête communale

Quel bonheur !

La fête communale a battu son plein ce samedi 18 juin ! Aux couleurs des quatre éléments –l'eau, l'air, la terre et le feu– le défilé du carnaval, bigarré et bon enfant, a ouvert en rythme les festivités dans les rues de la ville. La foule joyeuse a lors investi le parc Petit Le Roy : de stand en stand, d'une association à l'autre, de l'espace enfance à la scène, elle s'est adonnée aux plaisirs des rencontres. Ici une partie de pêche à la ligne, là une animation musicale ou dansante, et là un spectacle, et plus loin le bonheur de s'asseoir à une sympathique tablée. Au stand communal, les discussions autour de l'exposition des projets de la ville allaient bon train tandis que les enfants tentaient vaille que vaille de resituer lesdits projets sur le plan de la ville. Un lâcher de ballon est venu clôturer l'après-midi avant qu'il soit temps de profiter du traditionnel feu d'artifice à la nuit tombée.

Et bientôt sur *Les planches* !

Du poney, des histoires racontées, des pique-niques partagés, des ateliers percussion, du kick boxing, de la danse, un tournoi de foot, un atelier « comètes », un atelier créatif autour du jardin, un tournoi de badminton, un grand jeu de piste, des animations autour du développement durable, . . . Mais oui, il y en aura pour tous les goûts, tous les âges, toutes les envies. Où ça ? **Sur *Les Planches*, au parc Petit Le Roy, du 19 juillet au 27 août.**

Retrouvez le programme des *Planches* dans le supplément *Spécial été* et sur le site internet de la ville www.ville-chevilly-larue.fr.

Espaces extérieurs

Le square Hochdorf est ouvert !

Le quartier Bretagne a enfin son square ! C'est naturellement en présence de Christoph Lang-Jakob, Maire d'Hochdorf (Allemagne), que cet espace, qui porte le nom de cette ville avec laquelle Chevilly-Larue est jumelée, a été inauguré le 25 juin. « *La réalisation de ce square de proximité s'inscrit dans le cadre de notre Agenda 21 et constitue avant tout, une réponse à une demande exprimée de longue date par les mamans et les assistantes maternelles du quartier qui souhaitaient pouvoir disposer d'un espace de jeu pour les jeunes enfants* » a déclaré Christian Hervy, le Maire, à cette occasion, entouré de nombreux élus. Si le square offre aux tout-petits une aire de jeux, il constitue également un nouveau lieu de rencontre pour les habitants. Les riverains, qui avaient été associés à l'élaboration du projet via plusieurs réunions publiques, sont venus nombreux à cette inauguration. Comme des témoignages de l'attachement que Chevilly-Larue porte aux villes avec lesquelles elle est jumelée, tous les futurs squares porteront eux aussi le nom de l'une d'entre elles. Le prochain devrait donc s'appeler Dieuk et sera construit dans le cadre de l'opération du Clos Saint Michel.



Jeunesse

Un été au travail

Pour de nombreux jeunes, les vacances d'été sont l'occasion privilégiée de mettre un pied dans le monde du travail grâce à un chantier ou un job d'été. Par le biais de l'opération Job d'été, organisée par le service municipal de la Jeunesse, dix jeunes s'attèleront à la réfection de la caserne de pompiers en échange du financement de projets qui leurs tiennent à cœur (permis de conduire, BAFA). En juillet et en août, ils repeindront le parking en sous-sol destiné à accueillir les véhicules des pompiers. Le SMJ soutient également les jeunes en quête d'un job d'été en les orientant vers des offres d'emploi ou en les aidants dans la rédaction de leurs CV et lettres de motivations. Enfin, cet été, quarante et un jeunes ont été embauchés en emploi saisonnier dans différents services municipaux.

Sécurité sociale

Mobilisation contre la fermeture du point d'accueil

Parce que la sécurité sociale est un service public de proximité qui doit rester accessible à tous, la Municipalité se mobilise contre la fermeture définitive du point d'accueil de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) situé 60, avenue Franklin Roosevelt. Alors que le Conseil municipal a adopté un vœu en ce sens le 26 avril et qu'une délégation d'élus rencontrera des représentants de la CPAM à la rentrée, les Chevillais sont également invités à se mobiliser pour défendre ce service public. Mille cinq cent personnes ont déjà signé la pétition lancée pour sauver ce point d'accueil, à la faveur de plusieurs moments de rencontre avec les habitants. **Une carte-pétition qui ne nécessite aucun affranchissement particulier est d'ailleurs disponible dans cette édition du journal.**





Conseil municipal

Les principales délibérations du Conseil municipal du 28 juin 2011

● **Approbation du compte administratif 2010 du budget de la ville.**
Vote : 24 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts)
2 contre (UMP), 5 abstentions (SC)
1 ne prend pas part au vote (PC)

● **Fixation des tarifs des activités municipales péri et extra scolaires**
Vote : 25 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts)
2 contre (UMP), 5 abstentions (SC)

● **Mise en place d'une gratification pour les stagiaires accueillis par la ville**
Vote : Unanimité

● **Désignation des représentants de la commune pour siéger aux conseils d'administration de cinq associations Chevillaises**
Vote : Unanimité

● **Modification de la carte scolaire**
Vote : 27 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts, UMP)
4 contre (SC), 1 abstention (SC)

● **Approbation du bilan de la concertation préalable et arrêté du projet de Plan local d'urbanisme (PLU)**
Vote : 24 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts)
6 contre (SC, PS), 2 abstentions (UMP)

● **Adoption du dossier de réalisation et du programme des équipements publics de la ZAC Anatole France**
Vote : 26 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts, UMP)
6 abstentions (SC, PS)

● **Approbation des garanties d'emprunts relatives aux logements sociaux réalisés par Valophis Habitat au Clos Saint-Michel et à la ZAC Petit Le Roy**
Vote : Unanimité

● **Adhésion de la ville à la compétence « développement des énergies renouvelables » du Sipperec pour la mise en œuvre d'actions de production d'électricité solaire voltaïque**
Vote : Unanimité

● **Approbation des conventions relatives à l'installation de production solaire photovoltaïque sur le gymnase Marcel Paul**
Vote : Unanimité

● **Approbation du cahier des charges de rétrocession du fonds de commerce du 12, place de Lattre de Tassigny**
Vote : 31 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts, SC, UMP)
1 abstention (PS)

● **Versement d'un fonds de roulement à l'association la Maison du Conte**
Vote : Unanimité

● **Vœu de la majorité contre la baisse du montant des postes Fonjep**
Vote : 30 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts, SC)
2 ne prennent pas part au vote (UMP)

Lexique
PC : Groupe Communistes et partenaires
PG-RG : Groupe Parti de gauche et radicaux de gauche
PS : Groupe Socialistes et républicains
NI : Groupe des Non-inscrits
Verts : Groupe Europe écologie- les Verts
SC : Groupe Socialistes et citoyens
Modem : Groupe Chevilly-Larue autrement
UMP : Groupe UMP, parti radical et non-inscrits

Concertation

Le projet de révision du Plan local d'urbanisme a fait débats



Le projet de révision du Plan local d'urbanisme (PLU) a été présenté aux Chevillais en réunion publique lundi 30 mai notamment par Christian Hervy, le Maire, Stéphanie Daumin, maire-adjointe déléguée à l'Urbanisme et au Développement durable, Didier Dubarle, 1er maire-adjoint délégué à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, et Frédérique de Saint-Hilaire, urbaniste et assistante à maîtrise d'ouvrage. Il a été rappelé que cette révision du PLU est nécessaire à la création du centre de loisirs dans le parc Petit Le Roy, à la modernisation du centre de pneumologie et à la restructuration du quartier des Sorbiers. Cette révision tient également compte des avancées liées à l'Agenda 21 et de la création de l'Opération d'intérêt national Orly-Rungis Seine Amont. Les orientations du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) ont été présentées à la quarantaine de Chevillais présente. Les débats avec la salle ont porté sur la protection des espaces verts, le développement des transports en commun, les grands projets urbains, … Cette réunion faisait suite aux précédentes phases de consultation : débat autour des orientations du PADD en Conseil municipal en avril ; tenue de deux réunions avec les services de l'État, de la Région, du Département, les chambres consulaires, les communes voisines ; mise à disposition du PADD ainsi que d'un registre destiné à recueillir les avis notamment sur le site internet de la ville. Le bilan de la concertation publique préalable au PLU, approuvé par le Conseil municipal du 28 juin, est désormais à disposition de la population au service Urbanisme et le projet de révision du PLU sera soumis à enquête publique à la rentrée 2011. En parallèle, pour converger avec le calendrier des opérations, une procédure de modification du PLU visant à favoriser la revalorisation de la façade de la RD7 et le triangle des Meuniers est en cours et est actuellement soumise à une enquête publique. ●

• **L'enquête publique relative à la modification du PLU se déroule jusqu'au 12 août inclus, au service Urbanisme – Relais-mairie Bretagne (40, rue Élisée Reclus).**

• **Le commissaire enquêteur sera présent : au service Urbanisme samedi 2 juillet, lundi 18 juillet et jeudi 4 août de 9h à 12h, et vendredi 12 août de 14h à 17h ; à l'hôtel de ville mercredi 6 juillet de 14h à 17h.**

Promotion du territoire

Les communes du « Grand Orly » souhaitent s'associer

Les maires des quatorze communes du territoire du « Grand Orly »* se sont réunis à la mairie d'Orly le 30 mai dernier afin de dessiner les contours d'une coopération ayant vocation à affirmer l'identité de ce territoire (prenant sur le Val-de-Marne et l'Essonne), à bâtir en commun des projets structurant et dynamisant. Ces communes entendent d'autant mieux défendre ainsi les intérêts de ce territoire que celui-ci est fort de 300 000 habitants, de milliers d'entreprises, de 170 000 emplois. Les potentialités de développement sont considérables. Des potentialités que ces villes exploitent déjà en partie dans le cadre de différentes instances intercommunales telles le syndicat d'études Paris Métropole ou encore l'Établissement public d'aménagement Orly Rungis – Seine Amont (Epa-Orsa). À l'heure où s'imagine le destin de la future métropole parisienne, où vont naître de grandes infrastructures de transports, ces communes souhaitent travailler ensemble, renforcer leurs coopérations et ainsi faire valoir les intérêts de leurs collectivités et de leurs populations. Elles ont donc décidé de constituer un cadre de travail partagé. Celui-ci devrait prendre la forme d'une association (Association des maires du Grand Orly) dont chacune des villes étudient actuellement les futurs statuts.

**Ablon-sur-Seine, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Orly, Rungis, Thiais, Valenton, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges pour le Val-de-Marne, Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Morangis, Wissous, Paray-Vieille-Poste pour l'Essonne.*

L'ACTIVITÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL

VAL de MARNE Conseil général

Pour l'implantation d'un stade de rugby sur le site de Thiais-Orly

Lors de sa séance du 6 juin, le Conseil général du Val-de-Marne a adopté une délibération en faveur de la candidature du site de Thiais-Orly pour l'implantation d'un grand stade de rugby de 82 000 places que la Fédération française de rugby envisage de construire. Cette candidature est portée par les maires de Thiais, Orly, Chevilly-Larue et Rungis et par l'Établissement public d'aménagement – Orly Rungis Seine Amont (Epa-Orsa). Cette séance a été l'occasion pour Christian Hervy, le Conseiller général, de rappeler l'intérêt majeur pour le département du Val-de-Marne que constituerait l'arrivée de ce nouvel équipement de rayonnement national et international : celui-ci devrait participer pleinement au renforcement de l'attractivité métropolitaine du Val-de-Marne et du sud francilien. Le Conseil général s'est également prononcé en faveur d'une contribution aux démarches nécessaires au soutien de cette candidature : il a adopté une subvention exceptionnelle de 100 000€ à l'Epa-Orsa et de 25 000€ à chacune des quatre communes porteuses de cette candidature.

Permanences des élu(e)s

Christian Hervy, Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00. Possibilité de laisser un message pour que le Maire vous rappelle.

Didier Dubarle, premier maire-adjoint à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, à l'Emploi, au Développement économique et à la Gestion des déchets : sur rendez-vous au 01 45 60 19 59 (secteur économique - emploi) ou au 01 45 60 19 65 (services techniques - gestion des déchets)

Hermine Rigaud, maire-adjointe aux Solidarités et à l'Action sociale : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03

André Deluchat, maire-adjoint aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 ou 01 45 60 18 06

Élisabeth Maillefert, maire-adjointe à l'Enfance, aux Activités périscolaires et à la Coordination du Projet éducatif local (PEL) : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74

Jean-Paul Homasson, maire-adjoint à la Prévention - santé et aux Jumelages : sur rendez-vous au 01 45 60 18 92 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 01 (jumelages)

Bruno Tranchant, maire-adjoint à l'Intercommunalité : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03

Christian Nourry, maire-adjoint à l'Action pour le droit au logement, aux Sports, à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 89 (logement) ou au 01 46 86 35 63 (sports) ou au 01 45 60 18 69 (sécurité et prévention de la délinquance)

Stéphanie Daumin, maire-adjointe à l'Urbanisme, à la Ville du développement durable et à la Vie des quartiers : sur rendez-vous au 01 45 60 19 62

Élisabeth Lazon, maire-adjointe à la Culture : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25

Nora Lamraoui-Boudon, conseillère municipale déléguée à l'Enseignement et à la Restauration scolaire : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74

Murielle Desmet, conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

François Pernigotti, conseiller municipal délégué à l'Économie sociale et solidaire et au commerce équitable : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03

Émilie Petit, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse : sur rendez-vous au 01 46 87 97 65

Nathalie Sans-Sevaux, conseillère municipale déléguée à Internet et à l'Administration électronique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

Marc Delorme, conseiller municipal délégué au Plan énergétique local et aux Fêtes et Cérémonies : sur rendez-vous au 01 45 60 18 28

Élyane Darmon, conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale et aux Vacances et loisirs des retraités : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

Dominique Lo Faro, conseiller municipal délégué à la Petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

Richard Dell'Agnola, député, reçoit sur rendez-vous au 01 48 92 42 01 ou 01 40 63 66 93

expressions des élu(e)s

«Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.»

Didier Dubarle *1er maire-adjoint, élu du groupe Communistes et partenaires*

Quand l'action collective fait bouger les lignes



L'été commence fort à Chevilly-Larue ! Outre les températures élevées, vos élus sont sur le terrain de la défense des droits de chacun et des services publics.
Encouragés par la victoire très symbolique de la CNL Sorbiers-Saussaie contre Icade, nous sommes plus que jamais assurés que l'action collective porte ses fruits et resserre les liens humains.
Ainsi, nous sommes mobilisés sur tous les fronts pour défendre les Chevillais :
– En matière de transports, pour revendiquer avec force et avec la population la réalisation d'une station de métro aux portes des Sorbiers.
– Sur le front de l'école, nous ne nous résignerons pas à la fermeture ou non-ouverture de classe sur la ville et nous veillerons à ce que tous les postes d'enseignants soient occupés dès la rentrée contrairement à la situation vécue en septembre 2010.
– Enfin, la santé est au centre de notre action avec la tenue de nombreux points de signatures d'une pétition pour la sauvegarde du centre de Sécurité Sociale au Cœur de ville.
Dans l'action, notre volonté reste toujours la même : assurer le bien-vivre de tous les Chevillais.
Nous vous souhaitons de très bonnes vacances et à très bientôt.

Hermine Rigaud *Maire-adjointe, élue du groupe Socialistes et apparentés*

Curiosités du bout du monde



Émotion, gaîté, imagination et partage étaient au rendez-vous lors de l'exposition des cours de langue française qui a eu lieu du 25 au 28 mai 2011 à la salle Léo Ferré. C'est à une véritable invitation au voyage à travers l'architecture, le burlesque, l'humour, l'insolite, la faune et la flore que le public a été convié lors de cette manifestation.
Aidés par leurs intervenants, Sabine, Samia et Sylvère, les apprenants originaires de toutes les régions du monde se sont mobilisés pour nous offrir un moment de rêverie avec des photos, des objets, des plats originaux pour effectuer le tour du monde à pas de géant... Tout n'était que curiosité, découverte et partage, ce qui a suscité l'adhésion du public qui s'est déplacé nombreux.
La réussite de cette exposition et son écho dans la ville démontrent s'il en était besoin l'engagement de la Municipalité pour l'insertion professionnelle des populations défavorisées. En effet, les cours de langue française ne concernent pas que les populations d'origine étrangère, mais tous ceux qui ont quitté le système scolaire sans avoir acquis les connaissances de base. Maîtriser l'écriture et la lecture est pour un grand nombre une clé d'entrée vers la réussite professionnelle et la liberté.

André Deluchat *Maire-adjoint, Président du groupe Parti de Gauche/Radicaux de Gauche*

Le tramway T7 circulera en octobre 2013



Il aura fallu près de 10 années et la détermination des collectivités territoriales, des acteurs économiques et sociaux, des populations pour faire tomber toutes les résistances. Maintenant, c'est fait. Les travaux pour le passage du tramway sont en cours. Sur l'ensemble du tracé entre Villejuif-Louis Aragon et Athis-Mons, des chantiers sont ouverts : refonte du pôle multimodal de Villejuif, travaux sur tout le linéaire de la RD7 et de la rue de la République, élargissement de la chaussée, construction du centre de remisage à l'emplacement des casses sur Vitry, construction de la passerelle enjambant la RD7 face à Belle Épine et d'un ouvrage d'art au-dessus de l'A86, travaux à Rungis-Silic et Orly-ADP jusqu'à Athis-Mons. Les expropriations terminées, bref, tout est en bonne voie pour qu'aucun autre retard ne vienne perturber le calendrier calé lors d'un comité d'information il y a quelques jours. Durant toute cette période il y aura des difficultés de déplacements dans tout le secteur. Ce sera pour un mieux en matière de transports et avec une façade de ville le long de la RD7 totalement nouvelle et agréable.
Le T7 qui aura coûté 318 millions d'€ comportera 18 stations accessibles à tous, circulera toutes les 5 à 8 minutes à une vitesse d'environ 20 km/h pour une capacité de 200 personnes. L'intermodalité jouera à plein avec les réseaux bus réorganisés, et ensuite avec le futur Arc Express (ou Orbival) à Villejuif Louis Aragon et la ligne 14 au droit du MIN. Avec ces réalisations dotant notre territoire de transports en commun lourds, nous sommes confiants pour tous les projets en matière d'habitat, d'activités économiques, culturelles ou sportives. Bonne vacances à toutes et à tous.

Laurent Taupin *Conseiller municipal, Europe écologie – les Verts*

Le travail et l'emploi au cœur de la conversion écologique de l'économie



Ce qui caractérise l'approche écologiste de l'économie, c'est qu'elle remet au centre la question du sens même de « produire ». Produire quoi ? À quel coût pour les travailleurs, l'environnement et les générations futures ? Le déclin des idéaux socialistes vient autant de leur impuissance à trouver des solutions crédibles au chômage que de l'abandon de la bataille pour la dignité, pour la fierté dans le travail. La réforme de l'organisation productive dans l'entreprise est le premier maillon d'une conversion écologique de l'économie. Les entreprises de l'économie sociale et solidaire, même si elles ne peuvent occuper tout le champ de la production humaine, combinent une gestion démocratisée de l'entreprise et une activité au service de la communauté. De même, revenir à une nourriture saine, mieux isoler les logements, construire plus d'éoliennes et de panneaux solaires supposent la création de nombreux emplois. Une gestion plus sobre des ressources énergétiques implique une croissance de l'activité industrieuse en augmentant la qualité de vie, la qualité des services collectifs et celle de la consommation individuelle. Mais ce qui pourrait se traduire par une réduction apparente de la productivité est qu'en réalité une partie du travail doit être affectée à la protection de la santé humaine et de la nature. Face au modèle de développement favorable aux profits et aux revenus de la propriété, l'écologie propose un rééquilibrage en faveur du travail et des revenus sociaux : « travailler moins pour travailler tous et mieux ».

Jean-Paul Homasson *Maire-adjoint, président du groupe des Non-inscrits*

Des nouvelles de Victoria



Une délégation municipale comprenant des élus de diverses sensibilités politiques et Monsieur le Maire Christian Hervy s'est rendue à Victoria, notre ville jumelée, du 2 au 5 mai. L'accueil fut très chaleureux et l'ambiance cette fois très festive puisque l'orchestre de Chevilly-Larue (ACSF) avait fait le déplacement. Un concert a été donné à Victoria et un autre en plein air à Brasov, ville voisine de 100 km. Succès assuré compte tenu de la qualité de notre orchestre dont nous pouvons être fiers. En retour les Roumains avaient prévu une participation de musique roumaine traditionnelle. L'association Chevilly-Larue Victoria Roumanie (ACVR) était aussi présente. Donc le jumelage fonctionne bien. Mais Victoria reste morose. Les moyens financiers manquent. Le centre culturel de la ville est toujours en travaux (au moins ont-ils commencé) et le concert a eu lieu dans une salle plus petite sans entamer le succès de la soirée. Une réunion avec le Conseil municipal de Victoria nous a appris la fermeture de l'hôpital depuis deux mois et donc du service de pédiatrie que nous avions prévu d'aider en contribuant à la rénovation d'une salle d'accueil. Il n'y a plus que quatre médecins généralistes à Victoria et les patients doivent être hospitalisés dans des hôpitaux distants d'au moins 60 km. Nous ne pouvons que formuler des vœux pour que l'économie reparte à Victoria et aussi dans ce pays accroché à l'Europe. Mais nous avons au moins le sentiment d'une reprise de relations de confiance et d'amitié, base de tout jumelage. En ce domaine on peut aussi se féliciter du consensus de tous les élus quelles que soient leurs orientations politiques, et la musique n'y est pas pour rien. Merci à l'ACSF.

Danièle Laureaux *Conseillère municipale, élue du groupe Socialistes et citoyens*



L'orchestre de notre ville a fait le déplacement en Roumanie pour le week-end de l'ascension.

Pour la 1ère fois depuis 1989, une activité culturelle était programmée dans la ville jumelée de Victoria, c'est vous dire l'attente et l'importance de l'événement. La qualité de la prestation a enthousiasmé les spectateurs, émus aux larmes, qui ont applaudi le concert à tout rompre.

Mais quelle mouche a donc piqué les 70 Chevillais qui se sont déplacés à plus de 1 900 km pour donner un concert privé destiné à 200 habitants ?

Que de bruit et de dépenses pour si peu de bénéficiaires à Victoria !

Et ces « Victoriens » privilégiés, qui ont dû payer leur repas (obligatoire pour écouter le concert), ont fait bien des envieux dans la ville.

Quelle tristesse de voir que notre action depuis 20 ans en direction des plus démunis n'était pas relayée par la culture.

Pourquoi ne pas avoir prévu un second concert gratuit pour l'ensemble de la population ?

Si notre action en faveur de cette ville sinistrée et oubliée au pied des Carpates doit se poursuivre, faisons en sorte qu'elle profite au plus grand nombre et surtout aux enfants, conformément aux engagements pris lors de la rencontre avec l'UNICEF en 2009.

Jean Franco Capirchio *Conseiller municipal, président du groupe UMP, Parti radical et Non-inscrits*

Nous restons vigilants



Le Conseil municipal du 28 juin 2010 sera consacré en grande partie aux finances de la ville et à la révision du PLU. Les comptes administratifs et de gestion du budget 2010, les budgets annexes d'assainissement et la fixation des tarifs municipaux pour l'année 2011 de la restauration municipale, des accueils de loisirs, du conservatoire de musique et de danse et des arts plastiques seront soumis à approbation. **Nous serons particulièrement vigilants à l'application de tarifs en cohérence avec la période de crise actuelle.** La révision du Plan local d'urbanisme (PLU) sera à l'ordre du jour. Il portera essentiellement sur les zones d'espaces boisés pour permettre de repenser les accès du centre de pneumologie, d'améliorer le fonctionnement de l'hôpital de jour et de valoriser les espaces verts dans le quartier des Sorbiers. Cette révision est nécessaire pour anticiper la future réhabilitation de ce quartier et permettre l'implantation du nouveau centre de loisirs dans le parc Petit Le Roy, derrière la piscine. L'adoption du dossier de réalisation de la zone d'aménagement de la ZAC Anatole France sera également à l'ordre du jour. Le dossier de réalisation constitue la dernière étape avant le démarrage de la phase opérationnelle d'aménagement de la ZAC. **Notre groupe sera particulièrement vigilant au projet qui nous sera présenté.** Il devra offrir une réponse concrète aux besoins des Chevillais et être en corrélation avec les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de la ville et garantir la mixité sociale. **Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.**



Grand bal

Dansons ensemble !

Samedi 28 mai, le Grand bal animé par Patrice Caratini a réuni adolescents et retraités, familles et élèves du conservatoire, autour d'un plaisir qui n'a pas d'âge : la danse.

« ***Une belle soirée de clôture de saison »***. confie l'équipe du théâtre André Malraux, avec ce mélange de bonheur et fierté qui témoigne d'un pari réussi. Autant dire que tout a été orchestré pour laisser place à la magie de la musique et de la danse et à la rencontre des générations. Le parvis a revêtu ses habits de fête pour accueillir dès 19h un premier bal à ciel ouvert. À 21h, Patrice Caratini et ses seize musiciens investissent la salle de théâtre. Les couples tourbillonnant ont remplacé les gradins. Tout autant de couleurs, de mélodies et d'émotions qui se fichent au cœur. *« Instant précieux, limpides, hors du temps »* rappelle le grand contrebassiste et ancien président de l'Orchestre national de jazz. D'après Chloé, professeur de danse, il s'agit avant tout d'une belle aventure humaine : *« Les ados ont échangé leurs cavaliers avec les retraités au cours d'un atelier et sont venus en tenue de bal pour le plaisir de danser et d'y inviter les autres ».* ●

Anna Weiss

Exposition des apprenants de langue française

Á la découverte des bizarreries du monde …



Les soixante quinze Chevillais –souvent d'origines étrangères mais pas seulement– qui fréquentent les cours d'alphabétisation organisés par le centre communal d'Action sociale ont, comme à l'accoutumée, rivalisé d'imagination et de persévérance pour présenter leur exposition annuelle qui proposait cette fois au public de découvrir *Les curiosités du monde à pas de géant.* En déambulant dans les allées de la salle Léo Ferré du 26 au 28 mai, le public a ainsi pu découvrir les singularités architecturales, géologiques ou culinaires de nombreux pays en dégustant de la confiture de lentilles, en observant des plantes carnivores, ou en contemplant une maquette représentant une carrière de calcaire, … Mais en visitant cette exposition, c'est aussi les efforts des apprenants que l'assemblée était venue saluer. En effet, la réalisation de cette présentation résulte d'un long travail pédagogique qui leur a permis de s'approprier la langue française et de retransmettre aux autres le fruit de cet apprentissage … pour le plus grand plaisir du public. ●

Échanges culturels

L'orchestre de Chevilly-Larue à Victoria



À Victoria, l'orchestre philharmonique a enthousiasmé le public roumain.

Du 2 au 5 mai, une délégation représentative de différentes composantes politiques du Conseil municipal menée par Christian Hervy, le Maire, et accompagnée de l'association Victoria Roumanie (ACVR), s'est rendue à Victoria, ville de Roumanie avec laquelle Chevilly-Larue est jumelée. Dans le cadre des échanges culturels initiés avec cette dernière, l'orchestre philharmonique de Chevilly-Larue (ACSF) était aussi du voyage, pour le plus grand plaisir des Roumains. *« La musique peut être un lien entre les peuples : L'ACSF n'a pas failli à sa réputation en proposant plusieurs prestations de très grande qualité, qui ont conquis l'auditoire »* se réjouit Jean-Paul Homasson, maire adjoint délégué aux Jumelages. C'est en effet avec un enthousiasme communicatif qu'ils ont fait vibrer le public dans un esprit d'échanges culturels puisqu'ils ont partagé la scène avec des danseuses et des musiciens roumains. Un second concert, qui s'est déroulé en plein air à Brasov, une ville voisine, a également donné lieu à un grand moment de partage et d'alchimie entre les musiciens et le public. *« Les élus Chevillais de toutes tendances politiques ont été invités à désigner un délégué pour participer à cette rencontre. C'est une vraie joie de pouvoir suivre ces musiciens qui sont un peu les ambassadeurs de notre ville ! »* témoigne quant à lui Jean Franco Capirchio, conseiller municipal (UMP). Et l'ACSF n'a de cesse de représenter la ville à travers le monde et la France : à peine rentré de cette expédition roumaine, l'orchestre était déjà reparti ! Le 21 mai, il donnait un concert à Montrichard (Loir-et-Cher) en présence de Christian Hervy, le Maire, et d'Élisabeth Lazon, maire adjointe déléguée à la Culture. Entre chaque morceau, quelques mots ont suffi à Michel Souleillet, trompettiste de l'orchestre, pour tracer avec clarté, simplicité et humour, l'histoire de Chevilly-Larue … ●



Conservatoire de musique, danse et arts plastiques

Inscriptions pour l'année 2011-2012

Avis aux apprentis artistes : le conservatoire municipal de musique et de danse reprendra ses cours le lundi 12 septembre. Et pour ceux qui ne se seraient pas inscrits en juin, il peut rester quelques places disponibles dans certaines disciplines instrumentales ou chorégraphiques. Renseignez-vous au conservatoire auprès d'Anne Ratier (01 56 70 42 45 ou aratier@ville-chevilly-larue.fr). Par ailleurs, les inscriptions et réinscriptions à la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur pour l'année 2011-2012 auront lieu du 12 au 21 septembre (renseignements auprès de Carole Béchereau au 01 56 34 08 37 ou cbechereau@ville-chevilly-larue.fr). À la Maison des arts plastiques, la reprise des ateliers aura lieu à partir du 26 septembre. ●

◗ **Conservatoire municipal de musique et de danse – 102, avenue du Général de Gaulle (01 56 70 42 45)**

◗ **Conservatoire municipal d'arts plastiques – Maison Rosa Bonheur – 34, rue Henri Cretté (01 56 34 08 37)**

Médiathèque

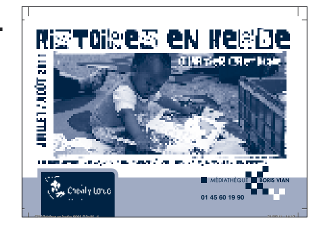
Deux rendez-vous pour lire en plein air cet été

La Médiathèque prend ses quartiers d'été et s'installe au vert chaque jeudi, de 15h à 17h. Au programme : des livres en libre consultation mais également des séances de lecture individuelle ou par petit groupe. À savourer au soleil et sans limite d'âge ! ●

◗ **Du 7 au 28 juillet, quartier Bretagne.**
À l'occasion d'*Histoires en herbe,* tapis et malles de livres pour enfants fleuriront au pied des immeubles de la résidence Anatole France les jeudis après-midi.

◗ **Du 4 au 25 août, au parc départemental Petit Le Roy.**
Dans le cadre des *Planches,* des livres pour enfants et adultes seront à disposition à proximité des transats. La séance du jeudi sera exceptionnellement ouverte aux adultes (livres, revues ou beaux livres).

Renseignements auprès de la Médiathèque (01 45 60 19 90).



Passez l'été avec la médiathèque

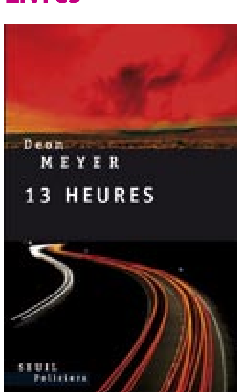


Cet été laissez-vous surprendre par les coups de cœur des publics et des bibliothécaires. Emportez, empruntez en plus de vos prêts habituels un sac d'été pour découvrir tranquillement chez vous ou en vacances quatre documents que vous n'auriez peut-être jamais osé emprunter.

Et si vous aussi vous avez envie de partager vos coups de cœur, la Médiathèque vous invite à composer votre propre sac d'été pour d'autres lecteurs.

Voici d'ores et déjà quelques titres à dévorer.

Livres



13 heures

Deon Meyer – Éd. du Seuil, 2010

13 heures … ordinaires dans la vie d'un inspecteur au cœur de la capitale sud-africaine. Haletant de bout en bout.



Le mec de la tombe d'à coté

Katerina Mazetti – Éd. Actes Sud, 2009

Le caveau de famille (la suite)

Katerina Mazetti – Éd. Actes Sud, 2011

Histoires d'amour.
Drôle, léger, tendre, ironique, décapant, pétillant …

BD

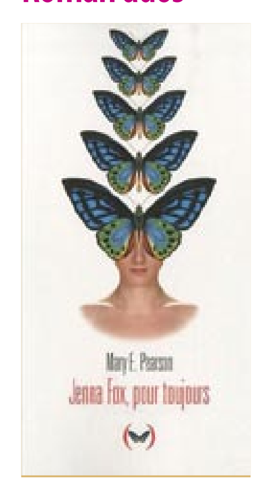


L'immeuble d'en face

Vanyda – Éd. La boîte à bulles, 2004

Des histoires de voisins qui se croisent et s'apprivoisent.
Des histoires d'amour et d'amitié.
Il y a de la vie dans cet immeuble !

Roman ados



Jenna Fox pour toujours

Mary E Pearson
Éd. Les Grandes personnes, 2010

Qui est vraiment Jenna Fox ?
Une adolescente amnésique, à la recherche de son identité ?
Un clone, une copie, … ?
Une intrigue surprenante.

DVD

Une vie de chat

Alain Gagnol, Jean-Loup Felicioli
Éd. Sony Bmg Music, 2010

Une jolie petite histoire rythmée à l'atmosphère envoutante.
Un dessin animé chaleureux pour petits et grands.

CD



Tom-Tom et Larazette

Toma Sidibé et Badra-Shéra Benhamou
Éd. Victor Mélodie, 2009

Une ballade métissée pour les tout-petits.
Un conte musical et dépaysant, à apprécier en famille pour ses chansons ensoleillées et dansantes.

Un crime passionnel en 1936

Jean Mazoyer, patron d'un café dans l'actuel quartier Bretagne, militant SFIO, syndicaliste et personnalité du lotissement Paris-Village, a été assassiné le 17 août 1936, il y a 75 ans.

CAFE-RESTAURANT
AUX JEUX DE BOULES
Salle pour Noces, Banquets et Sociétés
VINS ET LIQUEURS DE MARQUES
MAISON MAZOYER
4 et 6 - Rue Émile-Zola - 4 et 6
Paris-Village - CHEVILLY (Seine)
TÉLÉPHONE : LE RUNGIS 16
JARDINS ET BOSQUETS

(COLLECTION : FAMILLE MAZOYER)

Né le 28 décembre 1895 à Camplong dans l'Hérault, Jean Mazoyer est d'abord garçon-boucher. Durant la 1ère guerre mondiale, il est affecté au service auxiliaire avant d'être réformé en 1917 (du fait qu'il avait perdu accidentellement un œil pendant sa jeunesse). Il devient chaudronnier en région parisienne et réside chez sa sœur à Saint-Denis. Le 16 octobre 1920, il épouse à Paris, Marcelline Baunier, née 7 ans avant lui le 2 décembre 1888 dans le Loir-et-Cher ; elle est la veuve d'un chaudronnier décédé en 1919 des suites de la guerre, et dont elle a eu une fille née en 1908, Marcelle. Le couple décide d'acheter un terrain à Chevilly-Larue dans le lotissement Paris-Village (fondé en 1922), au 36-38, avenue du Puits, devenu 4-6, rue Émile Zola autour de 1933. L'endroit ne leur sert d'abord que de jardin. Après la naissance de leur fils Jean à Saint-Denis le 18 mai 1925, ils y font construire un pavillon où ils emménagent début 1926. Jean Mazoyer devient alors jardinier. Il travaille d'abord à son compte en louant des terres proches de son domicile, puis est embauché par la ville du Kremlin-Bicêtre. La proximité du cimetière parisien de Thiais (ouvert le 1er octobre 1929) pousse les Mazoyer à ouvrir en mars 1930 un débit de boissons dans une pièce de leur maison ; ils lui adjoignent en fin 1930 un restaurant, tenu par Marcelline, Jean aidant à ses moments libres. Un bal avec orchestre y a lieu les samedis et dimanches soirs. Jean est par ailleurs le responsable de la section socialiste SFIO locale, qui se réunit dans son café. Il est aussi devenu le président de la société Paris-Village.

En août 1932, dans un café, Jean Mazoyer fait la connaissance d'une Parisienne qui devient sa maîtresse, Jeanne Vallet, de 6 ans son aînée, veuve depuis un an d'un ouvrier carrier avec une fille de 15 ans. Affectée par des problèmes de santé qui l'empêchent de plus en plus de travailler, elle vit de secours et de prostitution clandestine, jusqu'à sa rencontre avec Jean Mazoyer, qui l'entretient. Le 13 août 1933, son épouse le surprend prenant de l'argent dans la caisse du café et lui fait avouer sa liaison. Il part alors vivre avec sa maîtresse à Paris, puis au Kremlin-Bicêtre à partir de novembre 1933. Il reste actif à Chevilly-Larue, comme président de la société Paris-Village et au sein de la SFIO dont il est tête de liste (non élue) aux élections municipales du 5 mai 1935. En septembre 1935, il devient le secrétaire permanent du syndicat des employés et ouvriers des communes de la Seine et de la Seine-et-Oise à la Bourse du travail à Paris. Les grèves de 1936 éclatent. Délégué auprès des Pompes funèbres générales, il noue en juin 1936 une relation avec une employée de 2 ans sa cadette, Thérèse Martinot. Le 10 juillet, il revient habiter chez sa sœur à Saint-Denis, quittant sa maîtresse « trop vieille et trop malade ». Démunie, celle-ci obtient de la mairie du Kremlin-Bicêtre des bons alimentaires. Il lui est aussi conseillé de demander de l'aide à Jean Mazoyer. Elle le rencontre à son bureau le 13 août ; il lui donne de l'argent « pour la dernière fois ». Il se fiance avec Thérèse Martinot le 15 août, espérant divorcer bientôt. Aux abois, Jeanne Vallet revient lui réclamer de l'argent à son bureau le 17 août ; il refuse. Elle veut l'effrayer en le menaçant avec un revolver. Le coup part ; il s'effondre. Elle s'enfuit, mais est arrêtée dans la rue et emprisonnée. Il est transporté dans le coma à l'hôpital Saint-Louis, où il décède quelques heures après. De nombreux militants et syndicalistes assistent à ses obsèques le 22 août 1936 au cimetière parisien de Thiais. À son procès en assises le 20 avril 1937, Jeanne Vallet est condamnée à 3 ans de prison avec sursis, bénéficiant de circonstances atténuantes. Elle décèdera en 1984 à 94 ans. Le café Mazoyer de Chevilly-Larue, repris par un gérant en avril 1935 est fermé moins de 2 ans après, pour raisons de mœurs (semble-t-il). Marcelline Mazoyer continuera d'habiter dans le lotissement Paris-Village jusqu'à sa mort le 22 janvier 1950, 24 ans après son arrivée à Chevilly-Larue. ●

Marc Ellenberger, archiviste municipal

Un meurtre passionnel à la Bourse du Travail

A la Bourse du travail, hier matin, M. Jean Mazoyer, secrétaire permanent du syndicat des employés des commu-
nes de la Seine-et-Oise, a été blessé d'une balle à la tête par Mme Jeanne Pignet, quarante-sept ans, demeurant 5, rue Elysée-Reclus, au Kremlin-Bicê-
tre. Tous deux se connaissaient depuis trois ans et avaient vécu ensemble, lorsque M. Mazoyer abandonna sa com-
pagne.

Celle-ci a été mise à la disposition de la police. La victime, transportée à l'hôpital Saint-Louis, y est décédée.

Extrait tiré du journal *Le Figaro* du 18 août 1936.



Course

Du plaisir en Boucles !

Les Boucles chevillaises ont, une nouvelle fois, remporté l'adhésion de tous les participants. Entre bonne humeur et jolies performances, la course a bien lancé la fête communale.

Si l'affluence était légèrement moindre, ce n'était pas le cas de l'enthousiasme. Pour Sophie Dumon, responsable du service municipal des Sports, la baisse du nombre de concurrents –une centaine contre le double habituellement– pourrait s'expliquer par le changement de calendrier : les Boucles, qui se courent d'habitude la veille de la fête communale, avaient lieu cette année le même jour, le matin du 18 juin. Une mauvaise nouvelle ? Pas forcément. *« C'est plutôt un avantage, le départ est plus rapide, il n'y a aucune perte de temps »,* explique Sema, athlète de Villejuif, arrivée 2e du classement féminin du 10km. Trois courses ont donc lancé sur l'asphalte une foule de mordus de l'effort, adeptes de l'endurance et autres amateurs : partis pour un périple de 5km, 10km ou de deux fois 5km en relais, chacun a franchi l'arrivée à son propre rythme. Le plaisir était, lui, commun à tous. Le rituel aussi. Un coup d'œil sur *« maître chrono »,* un signe aux amis et coéquipiers déjà au stade du réconfort et un passage –toujours délectable– au ravitaillement.

Cette animation traditionnelle reste surtout la scène de retrouvailles entre habitués du rendez-vous. Le tout dans une ambiance conviviale teintée d'une rivalité amicale mais bien tenace. Les « locaux » de l'étape ont évidemment animé ces Boucles, notamment le doyen de l'épreuve, Patrick Montigny. À 62 ans, ce marcheur, rigolard et très attendu par le speaker, termine à l'ultime place. Rien d'important puisque l'athlète était là pour promouvoir sa discipline et l'Élan. Tout aussi remarquable, la performance de Kevin Vallathesar. À 14 ans, ce minime a laissé tout le monde derrière lui, bouclant les 5km en un temps canon (16'35). *« J'ai réalisé mon meilleur temps »,* reconnaît-il timidement avant de recevoir sa coupe, *« Malgré le vent, le parcours était plus simple que l'an passé ».* **Antoine Ginekis**

Brèves de vestiaires

Tout le sport vous attend !
Le 10 septembre prochain, de 10h à 17h, le gymnase Marcel Paul accueillera le forum des sports. Comme chaque année, le lancement de la saison sera l'occasion de se retrouver entre athlètes, amateurs et compétiteurs d'un côté, et animateurs, entraîneurs et dirigeants de l'autre. Une date à ne surtout pas manquer donc pour tous les passionnés souhaitant poursuivre ou débuter une activité sportive sur Chevilly-Larue. Toutes les associations sportives vous y attendent ! Entre découvertes et inscriptions, des démonstrations sont aussi au programme. Le stand de la gymnastique rythmique n'ouvrira, lui, qu'à 13h.

Tir à l'arc : 2 champions de France !
Si les championnats de France de tir à l'arc handisport se déroulaient bien à Arcachon, les podiums ont pris la couleur de Chevilly-Larue ! Après avoir fini, chacun, second des championnats en salle au printemps, Thomas Cormier (jeunes malvoyants) et Bernard Gastrin (adultes malvoyants) ont pris leur revanche en remportant le titre national ! Deux superbes performances pour ces habitués des médailles. Mention spéciale pour le tout jeune Thomas Cormier qui a débuté le tir à l'arc … en septembre dernier ! Une première année sur les chapeaux de roue donc pour cet archer qui devrait encore faire beaucoup de bruit.

Le hand et la gym s'agrandissent
Si la saison n'est pas encore terminée, l'Élan planche déjà sur la prochaine ! L'objectif étant de proposer toujours plus de sports aux très jeunes. Pour cela, les sections de handball et de gymnastique volontaire ouvrent de nouveaux créneaux. *« On souhaite former une équipe de hand ouverte aux enfants de 8 à 12 ans »,* explique la secrétaire du club, Mme Penhouet. Même idée en gymnastique mais pour les tout-petits : « Gym 3 pommes » accueillera les enfants de 3 à 6 ans. Avec cinq créneaux supplémentaires à la salle Pierre et Marie Curie, la section souhaite attirer 60 enfants pour leur faire débuter le sport. *« La gymnastique accélère le développement moteur des enfants et aide à leur épanouissement »,* décrit la présidente.



À Orlane Édouard, seulement 11 ans, la nouvelle pépite de la section tennis de table de l'Élan. La benjamine a brillé fin mai au niveau national, n'abdiquant qu'en quart de finale face à la future championne de France dans sa catégorie. En double, elle a terminé médaille de bronze. La semaine suivante elle est devenue championne d'Île-de-France benjamine. C'est une très belle fin de saison également pour l'équipe féminine pré-nationale. En terminant première de leur poule, les cinq filles ont validé leur montée en Nationale 3. Une très belle performance collective pour cette escouade menée par la figure emblématique du club : Maryse Bonnefoy. *« C'est le pilier de l'équipe »,* assure l'entraîneur, Philippe Georges.

Éco-cross

Que tout le monde court !



Mission accomplie pour la deuxième édition de l'Éco-cross du collège Jean Moulin, le mercredi 25 mai. *« Le but était de faire participer tous les élèves »,* explique Aline Isabey, professeur d'EPS de l'établissement. Elle ne peut que se féliciter du résultat : *« Beaucoup de 3e, qui terminaient leur course à 10h, sont restés jusqu'à midi pour aider et encourager les plus jeunes ».* La Municipalité étant partie prenante de l'organisation, c'est Christian Hervy, le Maire, qui a remis les trophées le 23 juin dans la cour du collège. Cet événement appelle une suite que Aline Isabey imagine déjà : *« L'an prochain, on souhaiterait s'associer avec le collège Liberté pour faire participer encore plus d'enfants ».*

Palmarès 2011

Filles

Classes de 6e : Mahdi Lisa, Douar Zahra, Boubenec Lorine
Classes de 5e : Doucouré Karidiatou, Voitus Mélanie, Herry Emma
Classes de 4e : Bouazza Chaïma, Idris Naziha, DJi Laura
Classes de 3e : Chaignon Fiona, Diallo Ramata, Haguer Sara

Garçons

Classes de 6e : Juret Ludovic, M'Bongo William, Masengo Charry
Classes de 5e : Azizi Younès, Kinketa Jérémy, Leroy Thémy
Classes de 4e : Vallathesar Kevin, Zermani Lyes, Tavern Axel
Classes de 3e : Ekula You-Djéma, Zerrouki Chafik, Loudac Théo

Échecs

Chevilly-Larue sur l'échiquier national



La partie ne fait que commencer pour Bruno Frère, qui terminera 11e du championnat.

Du 1er au 4 juin, le club Chevilly-Larue Échecs a accueilli, pour la première fois, les championnats de France FSGT. Une belle compétition. *« Nous n'avons pas pu aligner notre meilleure équipe »,* avoue Michel Dussart, secrétaire du club. Dans un championnat très relevé –45 concurrents répartis sur deux tournois– les absences des leaders (Xavier Lebrun et Jean Sanmarco, notamment) ont donc beaucoup pesé sur l'équipe. Les premiers Chevillais ont terminé groupés en 8e (Jorge Santamaria), 9e (Bruno Bosom) et 11e position (Bruno Frère). Michel Dussart se classant tout de même en tête de la catégorie vétéran. *« Les performances ont été moyennes »,* reconnaît ce dernier. *« Au niveau de l'organisation, je ne retire que du positif. Pour une première, les épreuves se sont déroulées dans les meilleures conditions ».* **A. G**

Pharmacies de garde de jour

Dimanche 10 juillet
Medioni
38, boulevard Pasteur
Fresnes
01 46 66 05 22
Razafindrasoa
155, rue de Bicêtre
L'Haÿ-les-Roses
01 46 86 55 94

Jeudi 14 juillet
Vandercruyssen
4, avenue Édouard Herriot
Fresnes
01 42 37 66 50
Tomasino
2, rue Dispan
L'Haÿ-les-Roses
01 46 63 17 11
Wu Yao Kwang
19, rue du Pavé de Grignon
Thiais
01 48 84 75 66

Dimanche 17 juillet
Dechamps
Centre commercial
La Croix du Sud
Chevilly-Larue
01 45 47 80 05
Hassim-Cheraly
34, avenue de la Division Leclerc
Fresnes
01 42 37 22 93
Benchetrit
23, rue Robert Laporte
Thiais
01 48 53 84 00

Dimanche 24 juillet
Jandin
16, rue du Poitou
Chevilly-Larue
01 46 87 42 69
Pomarede
10, place Pierre et Marie Curie
Fresnes
01 46 66 18 31
Ghemri
25, boulevard de Stalingrad
Thiais
01 46 82 98 51

Dimanche 31 juillet
Girardot
3, rue Petit Le Roy
Chevilly-Larue
01 46 86 64 49
Bonodeau
51, avenue du Parc des sports
Fresnes
01 42 37 43 31

Dimanche 7 août
Koubi
5, avenue Général de Gaulle
Chevilly-Larue
01 45 47 99 88
Lahlou El Outassi
10, rue du docteur Charcot
Fresnes
01 46 60 05 65
Recouderc
2 bis, avenue du 25 août 1944
Thiais
01 48 84 21 28

Dimanche 14 août
Akwa Nsangue
15, rue du docteur Calmette
L'Haÿ-les-Roses
01 46 60 95 47
Bourdier
7, rue Léon Blum
L'Haÿ-les-Roses
01 43 50 86 84

Lundi 15 août
Bittante
43, avenue du Pdt Roosevelt
Chevilly-Larue
01 46 86 61 01
Medioni
89 boulevard Jean Jaurès
Fresnes
01 46 66 10 47
Bourlon
Cauchetier
Centre commercial
Belle Épine
Thiais
01 46 86 39 64

Dimanche 21 août
Desaldeleer
39, rue Émile Zola
Fresnes
01 43 50 87 42
Pong
7, avenue Aristide Briand
L'Haÿ-les-Roses
01 46 64 47 09
Godet
1, rue de la Fraternité
Thiais
01 46 81 09 18

Dimanche 28 août
Lebon
108, rue de Chevilly
L'Haÿ-les-Roses
01 46 87 70 56
Lavacquery
16-18, place Louis XIII
Rungis
01 46 86 19 00

Dimanche 4 septembre
Medioni
38, boulevard Pasteur
Fresnes
01 46 66 05 22
Razafindrasoa
155, rue de Bicêtre
L'Haÿ-les-Roses
01 46 86 55 94
Guyen
21, avenue du Général de Gaulle
Thiais
01 46 86 82 91

Pour le service pharmaceutique de nuit, s'adresser au commissariat : 17 ou 01 49 08 26 00

Boulangeries ouvertes durant l'éte

Boulangerie des Camélias
81, rue de Fresnes
Ouverte tout l'été

Boulangerie Brahim Gougua
170 avenue Franklin-Roosevelt
Ouverte tout l'été

Le pain gourmand
8, place de la Libération
Fermée du 14 au 19 juillet

Maison Saunier
12, rue Édith Piaf
Ouverte tout l'été

Le fournil de Chevilly
2, allée Didier Daurat
Fermée du 1er au 15 août

Les délices de Chevilly
14, rue du Poitou
Fermée jusqu'au 17 juillet

État civil

du 1er au 31 mai 2011

Naissances

- Luna Andrianomentsoa
- Lisa Sergeant
- Evan Drezet-Canelas
- Thierry Mafuta-Lukiana
- Ismaël Diop
- Cornelia Maleguel
- Loanne Lacouture
- Lucas Masure
- Teslime Aderghal
- Alec N'Diaye
- Louis Delaforge
- Eva Douadji
- Jennie Joseph
- Amaury Ditte
- Safouane Sayah
- Myriam Nedjar

Mariages

- Christelle Izimboue Tsala et Sylvain Amhoua Komguem
- Christine Aussois et Pierre Olin
- Muriel Eculard et Cédric Ontubier
- Raymonde Outsari Nzoumba et André Menoult
- Jennifer Ibeiro et Inacio Atos
- Gaëlle Maurice et David Arant
- Nadège Mwanji Tudunda et Fabrice Makadilu
- Sabrina Brungs et Christophe Humblot

Décès

- Nadège Lahutte
- Mariam Diakite
- Bernard Guy
- Bernard Klein
- Aimée Bogard
- Georges Le Conan
- Charles Lucien
- Ginette Bellenger
- Edmond Jarry
- Andrée Sounalet
- Lucienne Richard
- Raymond Sapience
- Léna Pahagbia-Cassoumba
- Eliane Vaudenay
- Philippe Blanc

Médecins de garde

Contactez le 15 qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit
Samedi : de 16h à minuit
Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

COLLECTE 2011 DES ENCOMBRANTS

Secteur 1 : 6 juillet 2011
Secteur 2 : 20 juillet 2011
Secteur 3 : 23 juillet 2011

Si vous ne connaissez pas votre secteur, appelez le n° vert du service municipal de l'Environnement : 0 800 094 550 (appel gratuit à partir d'un poste fixe). Le calendrier complet de l'année 2011 est disponible en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr – rubrique *Environnement*.

UNE URGENCE MÉDICALE ?
sami CHEVILLY-LARUE
le service d'accueil médical initial
vous accueille
du lundi au vendredi de 20h à minuit,
le samedi de 16h à minuit,
le dimanche et jours fériés
de 8h à minuit.
COMPOSEZ LE 15
un service de santé publique de proximité
96, avenue du Général de Gaulle
(1, rue de Verdun)
94550 Chevilly-Larue - Tél. : 15

Fermetures estivales

Durant l'été, certains services municipaux ou structures d'accueil marquent une pause estivale. Leurs dates de fermeture :

Équipements sportifs (excepté la piscine) :
Du 14 juillet au 15 août
Théâtre André Malraux
Du 18 juillet au 1er septembre
Maison du Conte
Du 20 juillet au 4 septembre
Maison des associations
Du 25 juillet au 22 août
Espace commun des solidarités
Du 1er au 21 août
Maison pour tous
Du 26 au 28 août
Conservatoire de musique et de danse :
jusqu'au 31 août
Maison des arts plastiques Rosa Bonheur
jusqu'au 12 septembre

Congés d'été au Secours populaire et au Secours catholique

En raison des congés d'été le Secours àopulaire fermera ses portes à partir du 1er juillet.

Le Secours catholique en fera de même à partir du 4 juillet.

L'un et l'autre reprendront leurs activités et leurs permanences à partir du lundi 5 septembre.

Prévention canicule

En prévision des risques de canicule, le service municipal Retraités-Santé-Handicap propose aux personnes âgées et handicapées vivant seules à leur domicile de se signaler. Faites-vous connaître en complétant le coupon ci-contre. Pour plus d'informations : 01 45 60 18 93

À renvoyer ou à déposer au service municipal de l'Action sociale (secteur Retraités-santé-handicap)
88, avenue du Général de Gaulle – 94550 Chevilly-Larue

Je souhaite être intégré(e) au dispositif été 2011 en cas de déclenchement de l'alerte canicule :

Nom : ____ **Prénom :** ____

Adresse : ____

Étage : ____ **Code d'entrée :** ____ **Âge :** ____

Téléphone : ____

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- un technicien télécommunications – réseaux pour le service informatique
- des agents de surveillance de la voie publique pédestre et équestre pour le service de la Tranquillité publique
- un directeur des services techniques
- un responsable d'unité de production centrale pour le service Restauration
- un responsable du service Restauration
- une assistante de direction pour la direction de la communication
- un responsable du service Petite enfance
- une assistante maternelle pour le service Petite enfance
- un ingénieur bâtiment pour la direction des services techniques

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Monsieur le Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville : **www.ville-chevilly-larue.fr** dans la rubrique *Offres d'emploi*.
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

SOS Rentrée

Vous rencontrez des problèmes d'affectation scolaire au collège, au lycée, en BEP ou en BTS ? Avec le Conseil général, l'équipe de SOS Rentrée vous aide dans vos démarches.
Prenez contact avec le pôle Jeunes adultes du service municipal de la Jeunesse et apportez les documents suivants :

- bulletins scolaires de l'année écoulée ;
- relevé de notes d'examen ;
- courriers adressés par l'Éducation nationale ;
- copie des vœux Ravel si vous souhaitez vous orienter vers l'enseignement supérieur. N'attendez pas pour agir !

Pôle Jeunes adultes du service municipal de la Jeunesse
15, rue Henri Cretté (01 46 87 97 65)

Titres d'identité

Demandes de cartes d'identité ou de passeports

Attention, en cette période estivale, les délais moyens de délivrance des passeports et cartes nationales d'identités ne cessent de croître ! Par exemple, ils sont de 8 semaines pour une carte nationale d'identité. Chevilly-Larue ne disposant pas de la station d'enregistrement nécessaire à la transmission des demandes de passeport biométrique, les Chevillais sont invités à s'adresser aux mairies de l'arrondissement de la sous-préfecture de L'Haÿ-les-Roses équipées du matériel adéquat : Cachan, Le Kremlin-Bicêtre, L'Haÿ-les-Roses, Thiais et Villejuif. Ils peuvent néanmoins se procurer un imprimé de demande de passeport auprès du service État civil-Élections de la ville.

Renseignements au service État civil-Élections :
01 45 60 19 18 ou 01 45 60 18 65

Opération «Tranquillité-vacances»

Afin de prévenir les risques de cambriolage, il est fortement conseillé de bien verrouiller sa porte, de jour comme de nuit, que vous soyez présent ou non à votre domicile. N'hésitez pas à signaler au poste de police votre période d'absence durant ces vacances d'été (et les éventuelles personnes à contacter en cas de nécessité). Des patrouilles effectueront des passages aux abords de votre domicile, à des heures variables. Des conseils pourront également vous être prodigués sur les dispositions à prendre pour protéger votre domicile pendant votre absence.

Poste de police : 2, place Nelson Mandela (01 41 80 06 60)

La Colombe marque une pause estivale

Usagers du transport municipal La Colombe, prenez garde ! Votre autobus prendra lui aussi des congés d'été, du 2 juillet au 4 septembre, pour reprendre du service à compter du lundi 5 septembre.

Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle

- **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**
- **mardi de 13h30 à 18h30**
- **vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h**
- **samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil, des Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.**

Attention, les services municipaux administratifs et les Mairies-relais seront fermés les samedis du 16 juillet au 20 août

Permanences impôts

- **Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 au centre des impôts (4, rue Dispan à L'Haÿ-les-Roses 01 49 08 88 03).**

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

- **Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).**

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle) :

- **Les 1er et 3e samedis du mois de 9h à 10h ;**
- **Les 2e et 4e samedis du mois de 9h à 11h.**

Rencontrer la psychologue de la ville

Téléphonez au 01 46 86 11 30 les mardis de 17h à 20h et les mercredis de 15h à 20h pour obtenir un rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn).

Permanences du correspondant du parquet

- **Sans RV le lundi de 9h à 10h30 et de 13h30 à 17h30**
- **Sur RV le lundi de 10h30 à 12h30**
- **Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95 – 06 18 42 04 84 – c.hornetz@yahoo.fr).**

Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

- **Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).**

L'Espace départemental des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

- **Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).**

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC)vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

- **Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 48 53 79 09).**

Point mensuel d'information et d'inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7e mois de grossesse.

- **Chaque 2e mardi du mois à 17h.**
- **Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.**

Logement

Permanences de l'ARSS

- **L'Association des Résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS) reçoit les 1er et 3e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn). En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).**

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

- **Permanences les 2e et 4e jeudis du mois.**
- **Maison pour tous – 23, rue du Béarn.**